

La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Actualités

Les «retraités flyés»,
de joyeux excentriques !
page A18



Auto
La nouvelle
constellation
Saturn
page C1

Espace
Le mauvais
temps empêche
le lancement de
la navette Atlantis
page A14



1 3 4 6 MONTRÉAL, MARDI 25 AVRIL 2000 • 116^e ANNÉE, NO 183, 86 PAGES, 6 CAHIERS • 60 ¢ TAXES EN SUS / EST ET NORD-OUEST DE QUÉBEC, HULL-OTTAWA 70 ¢

D'Eliau à Microsoft

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale

Le matin de Pâques, Marisleyis Gonzalez, cousine du petit Elian Gonzalez, a accusé le gouvernement des États-Unis d'avoir truqué la photo montrant la réunion joyeuse entre l'enfant de six ans et son père, survenue la veille sur une base militaire du Maryland, pas loin de Washington.



La Presse
à
NEW YORK

Grande pleureuse devant l'Éternel, Marisleyis a fait rire d'elle encore une fois. Mais elle n'est pas la seule à voir des complots partout depuis l'intervention armée du gouvernement américain dans la maison de Lázaro Gonzalez. Parmi les Cubains de Miami et leurs alliés américains, c'est le délire.

Une majorité d'Américains a approuvé l'opération commandée par la ministre de la Justice, Janet Reno. Mais une minorité significative (40 %, selon un sondage Gallup) l'a contestée. Et elle a trouvé des porte-parole qui n'hésitent pas à prêter à Janet Reno, à Bill Clinton et au gouvernement américain, les pires tactiques, les pires motifs.

« L'opération réunion, comme l'appelle le ministère de la Justice, a redonné la voix aux mêmes politiciens qui avaient réclamé en vain la destitution de Clinton pour son rôle dans l'affaire Lewinsky. » Dimanche matin, à la télévision américaine, le leader des républicains à la Chambre des représentants, Tom Delay, dit le Marteau, était de retour à la charge après une longue absence, accusant le président des États-Unis d'avoir employé les méthodes de Fidel Castro pour arriver à ses fins.

« Quand j'ai vu ce qui se passait à Miami, ça m'a rendu malade », a déclaré Delay, un ancien exterminateur du Texas, à l'émission *Meet the Press*, de NBC.

Delay et d'autres leaders républicains ont promis de tenir des audiences sur « L'opération réunion », qu'ils décrivent tous comme un abus de pouvoir éhonté. Comme si le gouvernement avait le droit d'envoyer des agents armés jusqu'aux dents chez des citoyens n'ayant brisé absolument aucune loi. Hier matin, à l'émission *Today*,

Voir D'ELIAN en A2

■ Autres textes en page B5

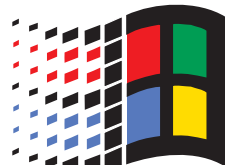
Microsoft fait chuter le Nasdaq

RUDY LE COURS

Quand un géant tombe, plusieurs sont entraînés dans sa chute. On a pu constater le bien-fondé de cette lapalissade hier en observant le comportement de l'action de Microsoft et celle des sociétés de la nouvelle économie.

Le titre du géant mondial des logiciels a plongé de 12,30 \$ (15,6 %) à 66 7/8 \$, provoquant un nouveau repli de la bourse Nas-

daq où sont concentrées les valeurs technologiques. Son indice composite a cédé 4,3 % ou 161,50 points à 3482,38. À la mi-séance, l'indice piquait de près de 300 points.



MICROSOFT
WINDOWS

Tout comme jeudi dernier, la populaire moyenne des 30 valeurs industrielles Dow Jones a beaucoup mieux fait avec un gain de 62,05 points à 10 906,10. L'action de Microsoft, qui fait aussi partie de la moyenne Dow Jones l'a, par sa seule dégringolade, privée d'une soixantaine de

Voir MICROSOFT en A2

■ Autres informations en page D1



Jeffrey Loria

M. Loria devrait-il tourner sa langue sept fois?

Un lecteur de *La Presse*, qui demande l'anonymat, a révélé hier avoir été témoin de propos particulièrement troublants de la part de Jeffrey Loria, qui était assis en première classe à bord du vol 750 d'Air Canada, dimanche soir, en route vers New York.

Il aurait fallu l'intervention de deux agents de bord pour convaincre le nouveau « commandité » des Expos de fermer son téléphone cellulaire.

Notre informateur de 35 ans, qui était à bord de ce vol de 18 h 15 vers l'aéroport de La Guardia, s'est dit choqué.

« C'était assez incroyable », a-t-il commenté. Alors que l'avion était encore au sol, l'agent de bord a demandé à M. Loria de respecter la consigne et de fermer son appareil. M. Loria a rétorqué, en anglais : « Ce n'est pas surprenant que tout le monde veuille quitter le Canada ! »

« Par la suite, un autre agent de bord est venu réitérer la demande à M. Loria, l'informant que c'est la politique d'Air Canada, bien que ce ne soit pas toujours le cas pour les compagnies américaines, quand l'avion est encore sur le tarmac. M. Loria, qui n'a pas beaucoup de classe selon moi, a ajouté : "Ces choses-là n'arrivent qu'au Canada !" »

Et notre lecteur d'ajouter, sceptique : « Peut-être faudrait-il aller voir les Expos dès maintenant, car

Voir M. LORIA en A2



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Ferme-Neuve rend les derniers honneurs à son maire

Des centaines de personnes ont assisté hier aux funérailles du maire de Ferme-Neuve, Jacques Beauregard, mort au volant d'une ambulance dans la nuit de vendredi à samedi. La voiture d'un chauffard a percuté de plein fouet le véhicule d'urgence, qui a fini sa course dans la rivière La Lièvre, au bord de la route 309. Plusieurs dizaines d'ambulanciers sont venus de tous les coins du Québec pour rendre un dernier hommage à leur collègue, un homme de 54 ans très engagé dans sa région. A lire en page A3

Des tests d'ADN pour prouver l'infidélité

Presse Canadienne
TORONTO

Après avoir trouvé un condom usagé dans la poubelle, un homme qui soupçonnait que sa compagne le trompait l'a apporté aux techniciens d'un laboratoire privé pour une analyse d'ADN, accompagné d'un échantillon de sa propre salive, pour fin de comparaison. Quelque temps plus tard, on lui apprenait, à sa grande déception, que l'ADN retrouvé sur le condom usagé n'était pas le sien.

La science de l'empreinte génétique a beaucoup évolué depuis qu'on l'a employée pour la première fois dans une cause criminelle au Canada, il y a environ une décennie, affirme le docteur Wayne Murray, de la firme Maxxam Ana-

lytics. Effectuer une analyse des empreintes génétiques n'est plus l'apanage des laboratoires gouvernementaux. Des entreprises privées, spécialisées en technique des empreintes génétiques, ouvrent leurs portes à travers le pays.

Maxxam est le premier laboratoire privé d'analyse des empreintes génétiques à avoir obtenu l'accréditation du gouvernement.

Alors que des analyses d'ADN prenaient auparavant des mois et coûtaient des dizaines de milliers de dollars, elles peuvent maintenant être effectuées en quelques semaines, pour aussi peu que 250 \$.

Le plus gros changement, c'est que ces tests sont maintenant offerts au grand public. Cela permet dorénavant à de simples citoyens de savoir rapidement, et à peu de frais, qui est l'auteur d'une lettre anonyme, par exemple, tout simplement en vérifiant l'ADN laissé sur le timbre collé sur l'enveloppe.

Parce que l'ADN (acide désoxy-

ribonucléique) se trouve dans toute cellule humaine et est unique à chaque individu, sauf pour des jumeaux identiques, les tests d'ADN sont souvent utilisés dans les poursuites en reconnaissance de paternité. Ils peuvent aussi répondre aux questions d'un particulier sur l'infidélité appréhendée de son ou sa partenaire.

Dans les années qui viennent, des laboratoires privés comme Maxxam seront de plus en plus impliqués dans des causes criminelles — vols, agressions sexuelles, meurtres —, prévoit Brian Reed, le président de King-Reed Associates, une firme de détectives privés qui

Voir DES TESTS en A2

Rubriques

Arts et spectacles ... E1 à E5	Le monde B1, B4, B5, B6
- horaire spectacles E5	Loteries A2, A5, D2
- horaire télévision E2	Mots croisés C7, S14
- Petrowski Nathalie E2	Mot mystère C9
Bandes dessinées E6	Opinions B3
Bridge E6	Petites annonces C6
Cyberpresse E7	- immobilier C6, C7
Décès E7	- marchandises C7
Économie D1 à D19	- emplois C7, C8
Éditorial B2	- automobile C8, C9, E8
Êtes-vous observateur C6	- affaires D8
Feuilleton C9	Politique A12, A13
Horoscope C8	

MÉTÉO



Ciel
enseveli
Max. 12, min. 2
Cahier Sports,
page 20



http://lapresse.infinet

Suites de la une

Microsoft fait chuter le Nasdaq

MICROSOFT / Suite de la page A1

points. La publication, dans plusieurs quotidiens américains, d'un rapport faisant état du démantèlement probable du premier producteur mondial de logiciels, reconnu coupable de pratiques monopolistiques, jumelée à des prévisions de ventes d'ordinateurs à la baisse a provoqué sa descente aux enfers. Une heure et demie avant l'ouverture officielle des Bourses, l'action se négociait en baisse de 11 %, hors marchés.

À la fin de la journée, on a pu constater les dégâts après qu'environ 155 millions d'actions eurent changé de mains. Pour donner une idée de l'agitation qui secouait le titre, précisons que ce volume est 10 fois plus élevé que celui de Bristol Myers, l'action la plus travaillée à la Bourse de New York, et

correspond à une fois et demie le total des actions échangées à Toronto hier, qui était inférieur à 100 millions.

L'action de Microsoft cote maintenant à son creux des 52 dernières semaines. Certains analystes à New York estimaient hier que lorsqu'elle atteindra près de 60 dollars américains, elle représentera à nouveau une bonne valeur d'achat. Les prévisions à la baisse de ventes d'ordinateurs rendent cette hypothèse possible.

Ce genre de commentaires montre bien l'angoisse qui anime encore les investisseurs lorsque vient le temps d'évaluer les titres technologiques.

Le recul de l'indice composite Nasdaq s'ajoute à ceux des deux dernières séances de la semaine dernière et souligne aux sceptiques que le cycle baissier actuel n'est vrai-

semblablement pas terminé. L'indice est maintenant à 31 % de son sommet du 10 mars.

Dans la foulée de Microsoft, les autres titres reliés à l'industrie des logiciels ou des ordinateurs ont subi des reculs : Intel, Oracle, Hewlett-Packard, Compaq et Dell. Heureusement exception, l'action d'IBM.

Les titres de la vieille économie, les financières comme American Express en particulier, ont tiré partie de cette débâcle. D'ailleurs, la moyenne Dow Jones n'est qu'à sept pour cent de son sommet du 14 janvier à 11 722 points.

Dans l'ensemble, les performances étaient plutôt contrastées sur ce parquet, une majorité de titres terminant toutefois la séance à la baisse. Le maître-indice Standard & Poor's 500 a cédé 4,68 points à 1429,86.

Au Canada, l'indice phare TSE 300 de la Bourse de Toronto a cédé 137,22 points à 8822,48. Ce recul s'ajoute aux 74 points cédés jeudi dernier avant le congé pascal.

Le TSE 300 a souffert lui aussi de la contre-performance des titres technologiques. Malgré une activité assez modérée, Nortel a cédé 7,15 \$ à 143,50 \$, BCE, son actionnaire principal, 5,45 \$ à 147,65, JDS Uniphase (également cotée sur le Nasdaq) 7,50 \$ à 119,00 \$ et Research in Motion 5,30 \$ à 53,50 \$.

En revanche, les investisseurs ont eu la partie belle avec Bombardier qui a gagné 75 cents à 39,90 \$ ou avec quelques titres financiers comme Banque Royale qui a pris 20 cents à 73,35 \$.

En raison du congé pascal, les parquets européens étaient fermés hier.

D'Eliau à Microsoft

D'ELIAU / Suite de la page A1

de NBC, Janet Reno a dit ne rien regretter. Face à l'intransigence des Gonzalez de Miami, elle n'avait pas le choix, a-t-elle dit. Elle devait employer la force pour réunir Eliau et son père, ce que la loi lui permettait de faire.

Mais « L'opération réunion », qui n'a fait aucune victime, est déjà entrée dans les annales de la paranoïa antigouvernementale. Des républicains l'ont rangée aux côtés d'une autre intervention commandée par Janet Reno, celle de Waco, au Texas, où David Koresh et plus de 80 de ses disciples sont morts dans l'incendie de leur demeure, le 19 avril 1993. Deux ans plus tard, Timothy McVeigh et Mike Nichols vengeaient les victimes de Waco en faisant sauter un immeuble gouvernemental d'Oklahoma City, tuant 168 per-

sonnes, dont plusieurs enfants.

Où est le sens des proportions dans les critiques de « L'opération réunion » ? À New York même, la question est devenue incontournable depuis que le maire Rudolph Giuliani a comparé, à l'émission *Larry King Live*!, de CNN, les agents fédéraux envoyés à Miami aux membres des sections d'assaut d'Adolph Hitler.

« Ils ont utilisé un niveau d'armement qui conviendrait mieux à l'arrestation de terroristes horribles et vicieux », a déclaré Giuliani, qui s'est fait un nom dans les années 80 en arrêtant les parrains de la mafia.

« Je me souviens d'avoir arrêté des figures du crime organisé avec un armement beaucoup plus modeste que ça — Fat Tony Salerno et Paul Castellano, notamment. Ces gens se spécialisaient dans l'assassinat. »

Fait à souligner, les critiques les plus détractants de Janet Reno et Bill Clinton ont trouvé un allié de circonstance dans le *New York Times*, dont la page éditoriale a critiqué l'intervention de Miami avec sévérité.

Selon le *Times*, Janet Reno a agi de façon « précipitée » en employant la force pour prendre Eliau Gonzalez. Pour être à l'abri de la critique, elle aurait dû réclamer une injonction de la cour forçant Lazaro Gonzalez à rendre l'enfant, un recours qui aurait eu plus de poids qu'une simple ordonnance de l'Immigration, a soutenu le *Times*.

« Dans une société de droit, le gouvernement a non seulement le devoir de suivre la loi fidèlement, mais aussi de l'appliquer judicieusement contre les citoyens qui n'agissent pas de façon violente », a écrit le plus influent quotidien des États-Unis.

Mais comment peut-on passer d'Eliau

Gonzalez à Microsoft ? Il suffit d'être un peu paranoïaque.

Hier matin, trois des plus importants concurrents du *New York Times* — *USA Today*, le *Wall Street Journal* et le *Washington Post* — sont sortis simultanément avec le même « scoop » attribué à des sources anonymes au sein du ministère de la Justice.

Selon les trois journaux, le ministère de la Justice est sur le point de recommander que Microsoft soit condamné par la justice à se scinder en deux pour sanctionner ses pratiques de prédateur dans l'industrie de l'informatique.

La nouvelle a fait chuter le titre de Microsoft et l'indice Nasdaq, obligeant les réseaux d'information continue à substituer les critiques de Janet Reno par des analystes de Wall Street.

Hasard ou complot ?

Des tests d'ADN pour prouver l'infidélité

DES TESTS / Suite de la page A1

recueil des échantillons d'ADN pour le compte de Maxxam.

Des enquêteurs de cette compagnie de Toronto, dont plusieurs sont d'anciens agents de police, reçoivent un entraînement de type policier sur la manipulation appropriée d'échantillons de scènes de crime.

L'offre de services privés d'analyse d'ADN est à placer dans le contexte des nombreuses plaintes que suscitent les retards dans les analyses des laboratoires gouvernementaux.

Certaines causes de meurtre impliquent l'analyse de centaines d'échantillons d'empreintes génétiques, ce qui entraîne une ac-

cumulation de dossiers en retard, problème rendu encore plus aigu par les récents efforts de la police pour revoir des cas remontant à des dizaines d'années.

La semaine dernière, le Vérificateur général du Canada, Denis Désautels, y allait d'une mise en garde à ce sujet en déclarant que les délais encourus dans le traitement des scènes de crimes par la Gendarmerie royale du Canada « mettaient en danger la sécurité publique ». Dans son rapport, il évoquait les résultats du pire retard de l'histoire des laboratoires criminels canadiens — les viols et meurtres commis par Paul Bernardo pendant que ses échantillons d'ADN dormaient sur une tablette d'un laboratoire criminel de Toronto, en attendant les analyses.

M. Loria devrait-il tourner sa langue sept fois?

M. LORIA / Suite de la page A1

j'ai bien l'impression qu'il vont déménager bientôt. »

La Presse a acquis hier la conviction qu'il s'agissait bien du millionnaire américain des Expos. Celui-ci aurait accepté de fermer son appareil portable après la seconde intervention des agents de bord, sans plus d'éclat. Aucun autre passager de la section n'aurait été témoin de cet incident.

Deux morts et sept blessés à Toronto

Presse Canadienne TORONTO

La police tentera de déterminer si les sept fusillades survenues à Toronto au cours de la longue fin de semaine de Pâques ne seraient pas reliées.

Ces fusillades ont fait deux morts et sept blessés.

« Évidemment, le nombre de fusillades pendant le week-end nous inquiète beaucoup », a reconnu le détective Gord Sneddon, qui a été chargé de conduire l'enquête sur le décès par balles d'un adolescent de 16 ans, Hani Othman.

Othman a été tué de balles à la poitrine, dimanche après-midi, dans un par-

king municipal.

Le détective Sneddon mentionne qu'il ne sera pas facile de relier les fusillades, qui n'ont en commun que l'élément temps et le fait qu'elles se soient toutes produites à Toronto.

Moins de 12 heures après le meurtre d'Othman, Sheldon Bailey, âgé de 18 ans, était atteint de plusieurs balles, devant son domicile, alors qu'il se trouvait avec deux amis. Quatre ou cinq jeunes hommes sont recherchés par la police en rapport avec cet incident mortel.

Pendant ce temps, un adolescent de 13 ans se trouvait toujours dans un état sérieux après avoir été atteint par une balle perdue.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272

Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039

Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070

Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111

Télécopieur : (514) 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : (514) 285-6931

National, TéléPlus : (514) 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : (514) 285-6892

Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

<http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650

Port de retour garanti. (USP5003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne

à trois chiffres : 2-6-5

à quatre chiffres : 5-7-2-7

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les

donneurs aux endroits suivants:

■ à Montréal: Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30;

■ à Saint-Jean-Baptiste: Club Optimiste Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, en collaboration avec le Service des incendies, Chalet des loisirs (coin Guertin), 3155, rue Gadbois, de 14 h à 20 h. Objectif: 100 donneurs;

■ à Windsor: Chevaliers de Colomb, en collaboration avec les Filles d'Isabelle et le Centre régional le Bel Âge, 6, 6^e avenue, de 13 h à 20 h. Objectif: 125 donneurs;

■ à Mont-Laurier: organisée par les Filles d'Isabelle, en collaboration avec les Chevaliers de Colomb, CFLO et la Fabrique CIM, église Coeur-Immaculée-de-Marie (sous-sol), 570, rue Panet, de 13 h à 20 h 30. Objectif: 375 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



À jamais... Fidel

■ Andrew Raisman, 25 ans, et Tiala Brown, 27 ans, se destinaient respectivement à la philosophie et à l'histoire avant de tomber dans la marmite de la mode. Ils ont plutôt institué une entreprise montréalaise vouée au vêtement *street*, nous raconte demain notre collaboratrice Viviane Roy dans le cahier Mode. Fidel, puisque tel est son nom, entend satisfaire ceux et celles qui sont en quête de vêtements à mi-chemin entre le *look* sortie dans les bars et celui *méto-boulot-dodo*.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?

Répondez à la question du jour:

— par téléphone, en composant le 514-285-7333;

— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

Êtes-vous d'accord avec le leader du PLQ quand il affirme que les baisses d'impôt annoncées en mars seront en fait annulées par des décisions récentes du gouvernement?

Washington a mis ses menaces à exécution en récupérant le petit Eliau par la force. Êtes-vous d'accord?

À cette question posée dimanche, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 79 %

Non: 21 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Jeunesse en fleur désire partenaire efficace pour été torride. Discret.

www.suis-jepourtoi.com

Actualités

L'EXPRESS DU MATIN



Sept morts sur les routes pendant le congé de Pâques

■ Sept personnes au moins ont perdu la vie dans des accidents de la route survenus pendant le long congé de Pâques. À Pointe-Claire, à l'ouest de Montréal, deux femmes qui marchaient sur le boulevard Cartier, *Dahlia Sindair*, 20 ans, et sa meilleure amie, *Amber Doughty*, 19 ans, vers 3 h 40 du matin, vendredi, ont été fauchées par un automobiliste qui ne s'est pas arrêté (voir texte ci-contre). La neige surprise qui est tombée sur la région de Lac-Mégantic samedi a coûté la vie à un résident de cette ville, *Lionel Bolduc*, âgé de 68 ans. L'homme était passager à bord d'un véhicule qui circulait sur la route 263, vers 16 h 15, sur le territoire de Sainte-Cécile-de-Whitton, quand le conducteur en a perdu la maîtrise sur la chaussée glissante. La voiture a capoté dans un profond fossé. À Bromptonville, également en Estrie, *Martin Rioux*, 20 ans, de Saint-Denis-de-Brompton, a perdu la vie peu après 1 h samedi matin sur la route Notre-Dame-des-Mères. Selon ce qu'il a été possible d'apprendre du Service de police de la région de Sherbrooke, la victime se serait endormie au volant en revenant d'une fête tenue dans la salle communautaire de Notre-Dame-des-Mères, à cinq kilomètres du lieu de l'accident. À Sainte-Marie-de-Monnoir, au sud de Montréal, *David Guillot*, âgé de 18 ans et résidant à Beloeil, est décédé samedi matin après qu'il eut perdu la maîtrise de son véhicule dans une courbe sur la route 227. Il a été éjecté de sa voiture qui a effectué plusieurs tonneaux. Et il y a eu le double accident mortel à Ferme-Neuve (voir informations ci-contre).

Retrouvé sain et sauf

■ Un résident du quartier Côte-Saint-Paul atteint de la maladie d'Alzheimer a été retrouvé sain et sauf hier soir, plus de 24 heures après sa disparition. Dimanche, vers 16 h, Maurice Carrière, 62 ans, a quitté sa maison de l'avenue de l'Église pour aller prendre une marche. Constatant que le sexagénaire ne revenait plus, des membres de sa famille ont contacté la police vers 21 h 20 dimanche. Des techniciens-ambulanciers ont finalement retrouvé M. Carrière hier, vers 18 h, dans une ruelle de la rue Tupper, au centre-ville de Montréal, à près de trois kilomètres de sa résidence. Le sexagénaire a été conduit à l'hôpital et c'est un policier de la CUM, se trouvant par hasard à l'hôpital, qui l'a reconnu.

Le corps d'un plongeur retrouvé

■ Le corps d'un plongeur disparu depuis vendredi près de La Tabatière, sur la basse Côte-Nord, a été retrouvé sans vie dimanche après-midi. Ce sont des plongeurs engagés par la famille de la victime, *David Green*, 27 ans, de Baie-des-Moutons, qui ont retiré le corps des eaux du golfe du Saint-Laurent. Vendredi, le jeune homme avait décidé de plonger seul, sous la glace, dans un secteur avec lequel il était, semble-t-il, familier. C'est un ami qui l'accompagnait qui a avisé les autorités, après avoir constaté que le plongeur tardait à remonter.

Planchers Beauceville renaîtra de ses cendres

■ Tout indique que l'entreprise beauceronne Planchers Beauceville renaîtra de ses cendres, du moins s'il n'en tient qu'au fils du fondateur de l'entreprise, *Jacques Poulin*. À 66 ans, M. Poulin ne fait plus partie de l'entreprise, mais il incitera fortement ses trois fils à remettre sur pied ce fleuron familial qui emploie entre 75 et 100 personnes selon les saisons.

Un bureau de l'UNESCO à Montréal

■ Un bureau de l'UNESCO s'établira bientôt à Montréal. Selon le réseau NTR, de La Presse Canadienne, la métropole est favorite pour l'implantation de son nouvel Institut de statistique, créé en novembre par la Conférence générale de l'organisme. On s'attend à ce que les autorités recommandent cette semaine que Montréal devienne le siège de l'Institut.



PHOTOS ALAIN ROBERGE, LA PRESSE ©

Des centaines de personnes ont assisté aux funérailles du maire de Ferme-Neuve, *Jacques Beauregard*, mort de façon tragique au volant d'une ambulance, sur la route 309. Le corbillard de la victime a été escorté par des ambulanciers et des pompiers. *Martin* (ci-contre), le fils du maire *Jacques Beauregard*, a reçu un peu de réconfort aux funérailles de son père, hier après-midi.



Funérailles sobres et émouvantes pour le maire-ambulancier de Ferme-Neuve

L'homme de 54 ans et la patiente qu'il transportait à l'hôpital de Mont-Laurier sont morts dimanche dans un accident de la route

ISABELLE HACHEY
FERME-NEUVE

Les portes de l'église de Ferme-Neuve se sont ouvertes et le cercueil est apparu sur le parvis. Les porteurs sont passés devant la haie d'honneur formée par les ambulanciers, les policiers et les pompiers. Leurs pas étaient rythmés par le son lent et monocorde de la cloche. Juste en face de l'église coulait doucement La Lièvre. C'est dans cette rivière, qui paraissait hier si calme et ensoleillée, qu'a plongé l'ambulance conduite par le maire du village, *Jacques Beauregard*, en plein milieu de la nuit noire.

Des centaines de personnes ont assisté hier aux funérailles de l'homme de 54 ans impliqué dans mille projets et causes sociales. Des ambulanciers sont venus de tous les coins du Québec pour rendre un dernier hommage à leur collègue. Plusieurs dizaines d'entre eux ont d'ailleurs été refoulés aux portes de l'église pleine à craquer.

Les membres de la brigade des premiers répondants, que le maire-ambulancier avait lui-même créée l'an dernier, étaient aux premiers rangs du cortège funèbre. La plupart d'entre eux ont vécu une nuit éprouvante, samedi, après avoir reçu un appel d'urgence à 2 h 13 du matin.

« C'a été un choc quand on a compris que c'était Jacques qui était dans l'ambulance, confie le pompier Serge Doré. C'est grâce à lui si on a des pinces de désincarcération et un bon service de premiers répondants. »

Cette fois, les pinces n'étaient d'aucune utilité. Les secouristes n'ont rien pu faire, puisque l'ambulance était presque entièrement submergée, renversée sur le côté gauche. À l'intérieur, M. Beauregard et *Jeanne Forget*, la patiente qu'il transportait à l'hôpital de Mont-Laurier, étaient morts depuis longtemps.

Le coéquipier du maire, *Éric Dicaire*, s'en est sorti avec quelques blessures mineures, tout comme le chauffeur ivre qui a percuté l'ambulance, *Yves Guilbeault*.

Toute la journée, hier, amis et



PHOTOS ALAIN ROBERGE, La Presse ©

Un bouquet de fleurs a été déposé au bord de la rivière La Lièvre, là où l'ambulance conduite par *Jacques Beauregard* a fini sa course dans la nuit de vendredi à samedi. « Tu aurais été fier de tes premiers répondants », dit la carte.



Le fermier *Gaétan Auclair* a peut-être sauvé la vie du jeune ambulancier *Éric Dicaire*, en lui tendant une longue branche pour le ramener à la rive.

curieux ont garé leur voiture au bord de la route 309, défilant en une sorte de pèlerinage sur les lieux de l'accident. Un parapet défoncé, un essuie-glace tordu, une

couverture d'hôpital et quelques éclats de verre sont les derniers témoignages du terrible impact. Un bouquet de fleurs bleues et blanches a aussi été déposé au bord de

la rivière. « Tu aurais été fier de tes premiers répondants », dit la carte.

Avant de reprendre la route pour Trois-Rivières, l'ambulancier *Michel Paquin* s'est lui aussi arrêté au bord de la route 309. Blanc de rage. Des familles brisées, des enfants tués à cause de l'alcool au volant, M. Paquin en a trop vu. « En tant que secouristes, nous vivons énormément de frustration. »

« Nous sommes régulièrement témoins des souffrances que les personnes en état d'ébriété infligent à des gens dont le seul tort est d'être au mauvais endroit, au mauvais moment », dit M. Paquin en fixant du regard les arbres cassés qui tombent dans la rivière La Lièvre.

De l'autre côté de la route 309, *Gaétan Auclair* a repris le volant de son tracteur, malgré l'agitation, les ambulances, les voitures et le va-et-vient incessant. Témoin du drame, le fermier a peut-être sauvé la vie d'*Éric Dicaire*, 25 ans. « J'ai été réveillé par un bruit énorme, comme un avion qui s'écrase », raconte M. Auclair.

Sorti en trombe de sa maison, le fermier a entendu, dans la nuit d'encre, les appels au secours du jeune ambulancier, juché sur l'ambulance, transi par le froid. « Je lui ai tendu une longue branche et j'ai finalement réussi à l'attraper. Je lui ai mis une couverture sur les épaules, il avait subi un choc nerveux », poursuit M. Dicaire. Prisonniers au fond de la rivière, les deux autres victimes ont eu moins de chance.

Maire depuis 1991, président de la caisse populaire, membre des chevaliers de Colomb, *Jacques Beauregard* était très impliqué dans sa région. Son décès a causé tout un choc à Ferme-Neuve, une communauté de 3500 habitants située à 250 kilomètres au nord de Montréal.

Hier, l'abbé *Jean-René Sirois* et plusieurs proches ont souligné le dévouement et la générosité de ce professeur à la retraite. « Sa passion, c'était de sauver des vies », résume *Lauré Lalonde*, ancien chef des pompiers de Ferme-Neuve. Même au risque de perdre la sienne.

La remise en liberté d'un conducteur accusé de délit de fuite soulève l'indignation

SOPHIE BROUILLET

La remise en liberté sous caution de *Carlos Steiner*, ce conducteur de 28 ans accusé de délit de fuite dans un accident ayant causé vendredi la mort de deux jeunes piétonnes, soulève l'indignation à l'Association des accidentés de la route du Québec.

Dans la nuit de vendredi, M. Steiner a fauché *Michèle Amber Doughty* (19 ans) et *Dahlia Sainclair* (20 ans), qui marchaient au milieu d'une rue de Pointe-Claire. Il a pris la fuite, mais la police a pu retracer la marque de son véhicule et l'arrêter quelques heures plus tard. Détenu depuis lors, il a brièvement comparu hier avant-midi au palais de justice de Montréal, où il a obtenu une libération sous caution jusqu'à son enquête préliminaire, fixée au 17 mai prochain. Le juge a exigé une caution de 6000 \$, dont 5000 \$ seront payés par le

père de l'accusé, a ordonné la confiscation du permis de conduire de ce dernier et lui a interdit de boire et de se trouver dans des bars durant toute la durée des procédures judiciaires dont il fera l'objet.

« On est très tolérant au Québec », a commenté sur un ton ironique le fondateur de l'Association des accidentés de la route, *Dominico Scalise*, en insistant à la fois sur les deux décès et sur le délit de fuite.

« Tout pèse contre cet individu : il ne s'est pas arrêté après avoir frappé ses victimes. Ça montre déjà qu'il n'y a pas là qu'un pur accident, estime M. Scalise. Ses intentions sont déjà à punir. Mettez-vous dans la peau des familles des victimes qui le voient remis en liberté ! »

Dominico Scalise croit aussi que *Carlos Steiner* peut présenter un danger pour la société même si on lui a retiré son permis. « Il a peut-

être des habitudes de consommation d'alcool, et pourrait reprendre clandestinement le volant », fait-il valoir.

Les libérations sous caution dans des cas semblables à celui de *Carlos Steiner* sont courantes, rapporte de son côté l'avocat criminaliste *Guy Cournoyer*, en invoquant un principe de base du droit canadien, soit que les comparutions avant procès ne servent pas à juger les accusés. « Une personne est remise en liberté jusqu'à son procès à moins qu'on craigne qu'elle ne s'y présente pas ou qu'elle soit dangereuse pour la société », explique-t-il, faisant aussi valoir qu'« un geste fautif ne porte pas en lui-même les germes de la récidive. »

L'affaire *Steiner* suscite aussi des critiques du régime d'indemnisation de la Société d'assurance automobile du Québec, qui, disent certains, favorise les délits de fuite.

Selon *Gilles Forcier*, un ancien

membre de la Fondation des accidentés de la route qui tient actuellement le site Internet *Webasso*, où l'on trouve de l'information critique sur la SAAQ, voit d'un oeil favorable la libération sous caution de l'accusé, mais croit qu'il devrait, s'il est déclaré coupable, être tenu d'indemniser les familles de ses victimes. « C'est normal qu'il ne soit pas traité comme un coupable avant d'avoir eu un procès, mais il va sans doute s'en tirer avec quelques mois de prison », dénonce M. Forcier. *Dominico Scalise* renchérit : « Avec la protection au civil que garantit la SAAQ, de plus en plus de conducteurs éméchés vont fuir les lieux des accidents pour échapper aux conséquences plus sévères qu'avant de la conduite en état d'ébriété », croit-il.

Les détails de l'enquête sous caution de ce matin font l'objet d'une ordonnance de non-publication.

Le record d'avril gris menacé

MATHIEU PERREAULT

Si le soleil brille moins de 21 heures d'ici le 1^{er} mai à Montréal, un nouveau record sera inscrit dans le grand livre d'Environnement Canada.

L'an 2000 risque d'abaisser le record du mois d'avril le plus maussade à Montréal, 102,3 heures en 1983. Et ce, alors même que 1999 avait porté le record d'ensoleillement à 245 heures. La normale est de 182,5 heures de soleil et jusqu'à hier matin, le total d'avril 2000 était de 81,4 heures.

« Même s'il fait soleil dix heures par jour jusqu'à la fin avril, on aura quand même eu un mois beaucoup moins ensoleillé que d'habitude », commente Yves Gagnon, météorologue à Environnement Canada, qui prévoit du beau temps pour les prochains jours.

En faisant une règle de trois, on se rend compte que le soleil aurait brillé 146 heures entre le 1^{er} et le 25 avril, si la normale avait été respectée. Avec un déficit de 65 heures, pas étonnant que certains se sentent déprimés. M. Gagnon juge que ce calcul (la règle de trois) n'est pas très orthodoxe, puisque les jours vont en s'allongeant.

Même si l'eau de Pâques a été plus abondante que d'habitude cette année, le record de précipitations n'est pas menacé. « Cette fin de semaine, il a surtout manqué

de soleil, dit M. Gagnon. Il n'est tombé que 10,5 mm de pluie vendredi, cinq samedi, 0,5 dimanche et pratiquement rien lundi. C'est agaçant parce qu'il en tombe toujours un peu. »

Depuis le début du mois, il est tombé 93,2 mm de pluie et de neige. La normale est de 73,3 mm, et les records, 182 mm en 1996 et 20,6 mm en 1966. « On est au-dessus de la moyenne en raison de la fichue tempête de neige, déclare M. Gagnon. Ça a bousillé toutes nos statistiques. Il a neigé 44,7 mm, contre une normale de 10,9 mm. »

Le manque de soleil a rafraîchi les journées. La moyenne du mois jusqu'à hier était de 4,4 degrés, alors que la normale est de 5,7. Le mercure avait été beaucoup plus paresseux en 1943, avec une moyenne de 1,9 degré. Le record maximal a été établi en 1987, avec 9,4 degrés.

Hier, il a fait 14 degrés à Dorval, une température plus normale que les 7,7 degrés de dimanche. Mais au matin, certains coins des Cantons-de-l'Est et du Bas-Saint-Laurent étaient couverts de neige.

L'an dernier et en 1998, le congé pascal avait convaincu le soleil de sortir de sa cachette. En 1997, Pâques tombait à la fin mars et avait été frappée par des pluies abondantes qui avaient fait craindre des inondations.



PHOTO ÉRIC ST-PIERRE, La Presse

Baisse du prix de l'essence

Allez comprendre quelque chose : le mercure a enfin grimpé hier dans les thermomètres et le prix de l'essence à la pompe s'est mis à dégringoler. De nombreuses stations-service de l'île de Montréal vendaient en effet leur carburant à 64,4 cents le litre. Un chiffre qui a plu à plusieurs automobilistes grognons, car ces dernières semaines, le prix de l'essence ordinaire a allègrement valsé au-dessus de la barre des 70 cents. Sur la photo, Simon Couture, un employé de la succursale d'Ultramar située à l'angle des rues Ontario et Alexandre-de-Sève, s'affaire à changer l'affichage du prix du litre de carburant. D'autre part, en Montérégie, les détaillants affichaient hier, règle générale, des prix oscillant entre 66,9 et 68,4 cents pour un litre de pétrole. À Laval, les meilleurs prix à la pompe variaient beaucoup entre 65,4 et 67,9 cents. Selon le site Internet *L'essence*, c'est essentiel, c'est dans la région de Québec que les automobilistes pouvaient acheter le carburant le moins cher : le prix affiché se situait autour de 61,9 cents. Mais en Estrie, les pompes de plusieurs stations-service marquaient 72,9 cents le litre.



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

L'Arche de Noé au Jardin botanique de Montréal

À défaut de voir ses propres fleurs pousser en raison de ce printemps tardif, il est toujours possible de se réfugier au Jardin botanique de Montréal. Depuis vendredi, l'exposition *L'Arche de Noé* occupe la grande serre du Jardin botanique où on peut y voir des «trésors végétaux». L'endroit est ouvert tous les jours de 9h à 17h.

Orléans: le jeune assaillant détestait se faire taquiner

L'adolescent de 15 ans a poignardé quatre étudiants et un employé la semaine dernière

Presse Canadienne
OTTAWA

Les dirigeants de l'école secondaire Cairine Wilson à Orléans, en banlieue d'Ottawa, où a eu lieu une agression à l'arme blanche la semaine dernière, ignoraient tout des problèmes de l'assaillant.

Jeudi dernier, précisément un an après la tuerie de Columbine, au Colorado, un adolescent de 15 ans semait la terreur en poignardant quatre étudiants et un employé de l'école.

Il a fallu l'intervention du directeur de l'école, Michael Jordan, pour calmer la fureur de l'assaillant. M. Jordan n'a pas voulu décrire la suite des événements, de peur de porter préjudice à l'adolescent, qui fait face à plusieurs chefs d'accusation devant les tribunaux.

« Mon cœur battait fort, mais j'ai fait ce que j'avais à faire... », a résumé M. Jordan, visiblement ébranlé par le drame.

Les journaux rapportaient que l'assaillant, un étudiant de 15 ans, avait des tendances suicidaires et qu'il en avait fait part à un copain qui, lui, en avait parlé à un enseignant.

M. Jordan, n'a cependant pu confirmer ces allégations.

« Nous n'avions aucun indice, aucune information à ce sujet », a-t-il souligné lors d'une conférence de presse hier dans les locaux de la commission scolaire Ottawa-Carleton.

Il a expliqué que l'école met des psycho-

logues et conseillers à la disposition des élèves dès qu'il y a le moindre signe avant-coureur de comportement violent ou menaçant.

Si le jeune agresseur avait des difficultés personnelles, le personnel de l'école n'en a pas été mis au courant, a repris M. Jordan. Pour en avoir le cœur net, il a tout de même l'intention de vérifier ces informations auprès des enseignants.

Puisque que l'école ne savait rien des présumés problèmes de l'agresseur, rien n'aurait pu prévenir ce drame, a soutenu M. Jordan. Il a admis qu'il était un peu nerveux face à l'anniversaire de la tuerie de Columbine, dans l'état du Colorado, qui avait fait 13 morts l'an dernier.

Un policier, le sergent d'état major, Léo Janveau, a confirmé que des documents portant sur le massacre de Columbine, avaient été trouvés sur les lieux du crime.

Tout ce que l'on sait du jeune agresseur, c'est qu'il est en dixième année, qu'il était solitaire et qu'il détestait se faire taquiner au sujet de ses boutons au visage. Son nom ne peut être divulgué en raison de la Loi sur les jeunes intervenants.

L'adolescent a attaqué quatre étudiants et un employé à coups de couteau. Miraculeusement, les victimes s'en sont tirées avec de légères blessures mais le drame a semé la consternation chez les étudiants et les enseignants, qui demeurent « fragiles » et « vulnérables », a expliqué M. Jordan.

Pour cette raison, il a demandé aux médias de se tenir très loin de l'école lorsque les cours reprendront aujourd'hui.

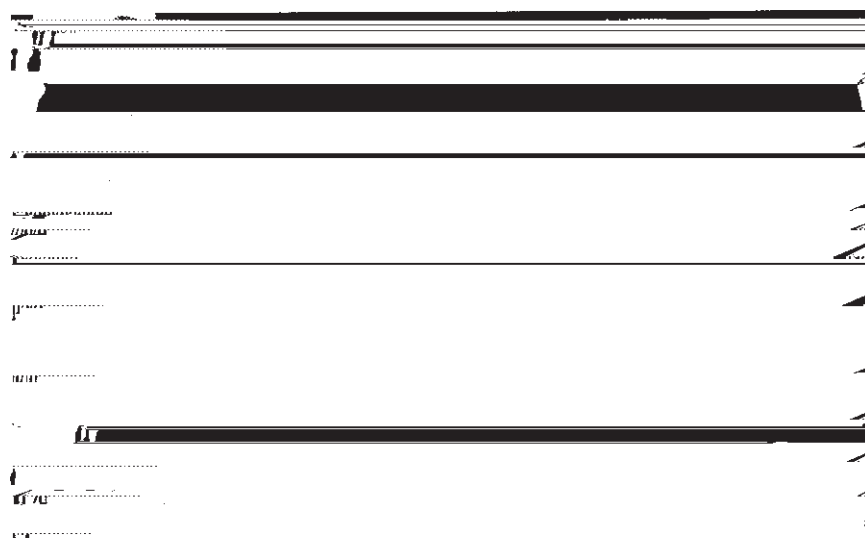
Une douzaine de conseillers et de psychologues seront mis à la disposition des élèves.

SOLARIUMS Zytco VENEZ VOIR NOTRE NOUVEAU MODÈLE GÉNÉRATION 5 TROIS-SAISONS ET QUATRE-SAISONS

ESCOMPTE DE 15% À 25%

OUVERT LE SAMEDI
4940 CHEMIN BOIS-FRANC, ST-LAURENT, QC, H4S 1A7
INTERNET: WWW.ZYTCO.COM
(514) 335-2050
(800) 361-9232

DEPUIS 1981
ESTIMATION SANS FRAIS



Multisports, Multilargeurs.

new balance

sports experts

Modèle	Catégorie	2A	B	D	2E	4E
M803AT	Tout terrain-homme					
M702GM	Course-homme					
MX60WB	Multisports-homme					
MX607WN	Multisports-homme					
WW554WN	Marche-femme					

MX660

loto-québec résultats

6/49 Tirage du 00-04-22

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 10 000 000,00 \$
5/6+	10 91 113,50 \$
5/6	406 1 795,30 \$
4/6	22 415 62,30 \$
3/6	421 691 10,00 \$

Numéro complémentaire: 31
Ventes totales: 22 869 211 \$
Prochain gros lot (appr.): 12 000 000 \$

4/49 Tirage du 00-04-22

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 1 000 000,00 \$
5/6+	0 50 000,00 \$
5/6	25 500,00 \$
4/6	1 250 50,00 \$
3/6	24 576 5,00 \$

Numéro complémentaire: 46
Ventes totales: 723 322,50 \$

Panco Tirage du 00-04-23
9 15 16 19 24
25 28 29 36 38
40 48 51 53 54
55 59 62 65 67

Quintenne Tirage du 00-04-23
3 4
928 7288

Extra Tirage du 00-04-22
NUMÉRO: 663409

Extra Tirage du 00-04-23
NUMÉRO: 742040

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ON REVIENT TOUJOURS CHEZ HONDA

Si vous n'êtes pas passé chez votre concessionnaire Honda depuis un certain temps, voici une excellente raison de venir le voir. C'est l'Inspection complète du printemps de Honda. Cette inspection multipoints exhaustive effectuée par les techniciens Honda qui

n'utilisent que des pièces Honda d'origine, plus une vidange d'huile avec remplacement du filtre, ne vous coûte que 58,88 \$. Un bien petit prix à payer pour éviter les surprises. Alors n'ouvrez pas votre capot à des inconnus, revenez plutôt chez Honda dès maintenant.

L'INSPECTION COMPLÈTE DU PRINTEMPS DE HONDA COMPREND :

- Vidange d'huile et remplacement du filtre. Recherche des fuites.
- Contrôle de la batterie et de la charge.
- Vérification du niveau et du point de congélation du liquide de refroidissement.
- Vérification de la pression du système de refroidissement et inspection des durites et des colliers.
- Vérification de l'état et du degré d'usure des freins.
- Vérification des étriers, des cylindres de frein et du frein à main.
- Vérification de l'usure et de la pression des pneus.
- Permutation des pneus.
- Contrôle du niveau des liquides de boîte de vitesses, de servo-direction (s'il y a lieu), de freins et d'embrayage (s'il y a lieu).
- Vérification de l'état des courroies d'entraînement (sauf courroie de distribution).
- Vérification du chapeau, du rotor de distributeur et des fils à haute tension.
- Inspection des essuie-glace, des lames et des gicleurs de lave-glace.
- Mise à niveau du liquide lave-glace.
- Inspection de l'échappement.
- Inspection des ressorts et des amortisseurs.
- Inspection des phares et des ampoules.
- Inspection et graissage des serrures, des mécanismes de verrouillage et des poignées.

5888 \$*

N'ouvrez pas votre capot à des inconnus

ON REVIENT TOUJOURS CHEZ **HONDA**

www.honda.ca

*Cette offre, valable exclusivement pour tous les véhicules Honda, se termine le 30 juin 2000.

Pour vous qui voulez devenir infirmier • infirmière !

Inscrivez-vous au programme accéléré en **SOINS INFIRMIERS (DEC) 180.01 !**

Un programme adapté aux personnes ayant complété la formation générale requise de niveau collégial.

PROGRAMME INTENSIF DE 2 ANS DÉBUTANT LE 12 JUIN 2000

Des rencontres d'information et d'admission auront lieu le **mardi 2 mai 2000 à 19 h** aux endroits suivants :

Collège de Bois-de-Boulogne
514.332.3000, poste 313
Pavillon Ignace-Bourget
10 555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec), local : S-106
Métro : Henri-Bourassa

COLLÈGE DE MAISONNEUVE
514.254.7331, poste 4800
3800, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
Local : B-4420
Métro : Pie IX

C'est un rendez-vous ! S.V.P. confirmez votre présence !

<p>Vidange d'huile et remplacement du filtre d'origine</p> <p>SERVICE GARANTI EN 30 MINUTES OU MOINS**</p> <p>2288 \$*</p> <p>AUX PETITS SOINS, À PETIT PRIX.</p>	<p>Service d'entretien des freins d'origine</p> <p>INSTALLATION COMPRISE. TAXES EN SUS. PLAQUETTES DE FREIN AVANT OU SEGMENTS DE FREIN ARRIÈRE INCLUS.</p> <p>9888 \$*</p> <p>AUX PETITS SOINS, À PETIT PRIX.</p>	<p>Silencieux de remplacement approuvé par Honda</p> <p>SERVICE EN UNE HEURE**</p> <p>13888 \$*</p> <p>AUX PETITS SOINS, À PETIT PRIX.</p>	<p>Vidange et remplissage du système de refroidissement</p> <p>4988 \$*</p> <p>L'UTILISATION DU LIQUIDE DE REFOUILLISSEMENT LONGUE DURÉE HONDA, LORS DE LA VIDANGE ET DU REEMPLISSAGE DU SYSTÈME DE REFOUILLISSEMENT, CONTRIBUERA À PROTÉGER LE MOTEUR, LA POMPE À EAUX ET LE RADIATEUR DE VOTRE HONDA CONTRE LA CORROSION ET LA DÉTÉRIORATION, SURTOUT EN ÉVITANT QUE LE MOTEUR CHAUFFE.</p>
---	---	--	--

ON REVIENT TOUJOURS CHEZ **HONDA**

Actualités

Le virage ambulatoire complique la vie des CLSC

MATHIEU PERREAULT

Malgré le virage ambulatoire, les CLSC ne parviennent pas à s'imposer comme porte d'entrée du réseau de santé. La pénurie de médecins empêche la plupart d'offrir un service de consultations sans rendez-vous. Et ceux qui réussissent à engager des médecins sont parfois victimes de leur succès.

Le CLSC de Farnham, dans les Cantons-de-l'Est, cherche désespérément 80 000 \$ pour conserver sa clinique sans rendez-vous, qui est ouverte 80 heures par semaine. « Plus du quart de notre clientèle vient de l'extérieur de notre région, constate Michel Asselin, directeur général du CLSC La Pommeraiie, le réseau dont fait parti celui de Farnham. Or, nous sommes financés en fonction de notre population, pas du nombre de visites au sans rendez-vous », 20 000 l'an dernier.

Jeudi dernier, 125 patients du CLSC sont allés en autobus à Longueuil assister au CA de la régie régionale de Montérégie, dont relève La Pommeraiie. Leur requête d'un financement accru du CLSC de Farnham est tombée à l'eau: un demi-million a été alloué à l'hébergement de longue durée et 175 000 \$ aux services à domicile, que M. Asselin ne peut pas détourner vers les consultations sans rendez-vous. « La régie régionale nous impose toutes sortes de gougusses: info-santé, le tabac, les cours pré-nataux. Et Québec nous impose des dépenses en réseau informatique. » Une pétition de 5000 noms, dont beaucoup proviennent de l'exté-



PHOTO LA VOIX DE L'EST

La semaine dernière, 125 patients du CLSC La Pommeraiie se sont rendus au conseil d'administration de la régie régionale de Montérégie.

rieur de la région selon M. Asselin, a été remise jeudi à la régie régionale. Le succès de la campagne contre la fermeture de l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins de Cowansville, l'an dernier, a galvanisé les troupes.

« Nous voulons que l'indicateur de distance soit admis comme critère de financement des CLSC, soutient M. Asselin. En Gaspésie, j'avais réussi à l'avoir pour le CLSC que je dirigeais. C'est normal que

le per capita soit plus haut, parce que les distances pour visiter les personnes sont plus grandes et qu'il faut plus de bâtisses pour que les services soient accessibles. Mes quatre centres d'hébergement ont 250 lits; à Longueuil, ça prendrait un seul centre. »

Quand il a été fondé en 1974, le CLSC de Farnham remplaçait un projet d'hôpital, selon M. Asselin. « On fait des diagnostics, un peu de laboratoires, de la radiologie,

des plâtres. Il y a la base militaire à côté. Seulement cinq à dix des 144 CLSC offrent cette brochette de services. »

Né « riche » à cause de sa mission particulière, le CLSC de Farnham a vu son avance sur les budgets des autres CLSC fondre depuis 20 ans. « Avec l'argent neuf, on essaie depuis les années 80 de ramener le monde à la même base. On était le deuxième plus riche de la région, là on est le cinquième. »

Émeute à la prison de Rivière-des-Prairies

Des sympathisants des Hells Angels ont voulu se rendre dans le territoire des Rock Machine

HUGO DUMAS

L'heure était au grand nettoyage hier, au centre de détention de Rivière-des-Prairies, où une petite émeute a éclaté, dimanche après-midi, dans le secteur habité par des groupes de motards.

Vitres fracassées, toilettes brisées, éviers cassés, guérite défoncée, les dégâts sont « énormes », dit le vice-président du syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec, Daniel Legault. Le montant des dommages n'a pu être chiffré.

Le motif de ce rifting n'est pas encore connu. Vers 16h15 dimanche de l'aile S-3, un secteur de la prison où sont confinés des sympathisants des Hells Angels, ont voulu traverser au S-2, le territoire de leurs ennemis jurés, les Rock Machine. Les sympathisants des Hells ont tout défoncé sur leur passage.

Les deux factions n'ont toutefois pas eu de contact physique. Des injures ont été lancées de part et d'autre. Au moment du grabuge, les détenus reliés aux Hells profitaient de « d'activités de secteurs », tandis que les Rock Machine se trouvaient

dans leurs cellules. Une vingtaine d'agents correctionnels, portant casques, boucliers et matraques, ont rapidement calmé les ardeurs des mutins. Personne n'a été conduit à l'hôpital, mais plusieurs détenus ont été soignés à l'infirmerie de la prison pour des coupures et des blessures superficielles.

Le calme est revenu en soirée. Comme une partie de leur aile a été saccagée, 22 détenus du S-2 ont dû être transférés à la prison de Bordeaux, dans la nuit de dimanche à hier, le temps de procéder aux réparations. L'aile S abrite « les cas difficiles ».

Le climat était plutôt tendu depuis quelque temps au centre de détention de Rivière-des-Prairies, dit Daniel Legault. « La semaine dernière, les gens se criaient des noms », dit-il. L'assassinat de Normand Biff Hamel aurait aussi exacerbé les tensions entre les clans rivaux.

Personne à la prison de Rivière-des-Prairies, située dans l'est de Montréal, n'était disponible hier pour commenter l'incident. Les mutins n'ont pas encore été identifiés.

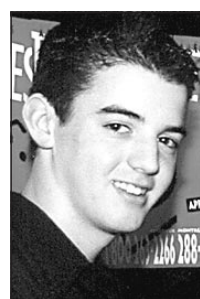


PHOTO YVON GAGNON, collaboration spéciale

L'assassinat de Normand Biff Hamel a exacerbé les tensions entre les clans rivaux dans la prison.

Têtes d'affiche

■ Le sommeil des poupons sera l'objet d'une rencontre organisée par l'Hôpital de Montréal pour enfants du Centre universitaire de santé McGill, demain à l'amphithéâtre de l'hôpital (2300, rue Tupper, angle Atwater), à compter de 19h (une session en anglais suivra à 20h). Destinée aux jeunes parents, cette session d'information donnée par le Dr Aurore Côté, de l'équipe de médecine respiratoire de l'Hôpital de Montréal pour enfants, traitera de la position de l'enfant, sur que faire si le bébé ne dort pas bien, etc. Entrée libre. Renseignements : 934-4307.



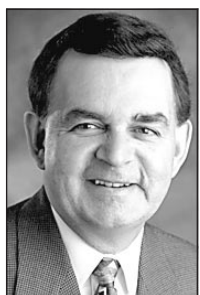
Benoît Langlais

■ À titre de ministre délégué à la Protection de la jeunesse, Gilles Baril rencontrerait récemment les représentants du service d'intervention téléphonique (écoute, conseil, aide) Tel-jeunes, soit le comédien et porte-parole Benoît Langlais, le président de Tel-jeunes Jocelyn Paiement, et la directrice de l'organisme Célyne Muloin, pour leur remettre une subvention spéciale de 100 000 \$. Cet argent est octroyé dans le cadre du programme de prévention du

suicide, Tel-jeunes ayant à répondre à beaucoup d'appels de détresse. L'organisme pourra ainsi traiter 20 000 appels de plus, précise le président du service offert aux jeunes de cinq à 25 ans qui font face à des difficultés du genre peine d'amour, relations avec des parents difficiles, ou avec des amis, etc.

■ La Société canadienne de la sclérose en plaques a tenu à témoigner son estime envers une quarantaine de gens d'affaires qui se sont dévoués pour cette cause, dans le cadre d'une cérémonie présidée par Raymond Bachand, représentant l'un des commanditaires de la société, le Fonds de solidarité FTQ, qui faisait ainsi front commun avec Power Corporation, Glaxo Wellcome, Fasken Martineau et Expertech. Les personnes honorées étaient : René Arbic, René Auger, Stéphane-Éric Brisebois, Chantal Champagne, Jean-Réal Charrette, Johanne Choinière, Jacques Dalpé, Louis Demers, Yves-Albert Desjardins, Pierre Dondo, Alexandra Ferrier-Ryan, Carole Foster, Hélène Gagnon, Julie Gélinas, Serge Gloutnay, Ghislain Grandisson, Denis Guindon, Nicole Héon-LePAGE, Vincent Hogue, Todd Joron, Paul Lamontagne, Louis Laroche, Normand Lebeau, Réjean Leblanc, Stéphane Leduc, Paul Lirette, Michel-André Longpré, François Mo-

rin, Yves Normandin, Luc Reny, Joël Roussin, Mathieu Sabourin, Stéphane Saintonge, Michel Savonitto, Michel Solis, Lucie Saint-Georges, Alexandre Taillefer, John Visentin.



Jean-Paul Galarneau

de la cause hospitalière. Il n'en est pas à ses premières dans les organismes humanitaires, ayant œuvré bénévolement à la Société canadienne du cancer, à Épilepsie Canada et Centraide.

■ Laura Park, qui confectionne les rubans rose emblèmes de la Fondation du cancer du sein de Montréal depuis les premiers jours de cette fondation, et Manon Gaudet, qui a vendu 200 épinglettes au profit de la cause, sont les premières bénévoles honorées par la Fondation du cancer du sein, lors d'une première soirée reconnaissance pour ses bé-

névoles, la semaine dernière. Le bulletin d'information de la fondation présente également un premier « profil de bénévole » consacré aux épouses des joueurs du club de hockey du Canadien, qui ont obtenu d'inscrire le message de la fondation sur le tableau électronique du Centre Molson pour diffusion durant les matchs de hockey.



Daniel Bouchard

remis le don à l'organisme, représenté par trois étudiants de l'école spécialisée Espace jeunesse, soit : Jocelyn Bousquet, Vicky Fortier, et Valérie Brouillette.

■ Création d'un centre pluridisciplinaire d'études Wallonie-Bruxelles à l'Université du Québec à Montréal, un protocole d'accord de coopération bilatérale entre la Wallonie-Bruxelles et le Québec ayant été ratifié par le recteur de l'UQAM

Gilbert Dionne, et Philippe Nayer, délégué Wallonie-Bruxelles.



Denis Fugère

■ Afin de commémorer le souvenir de Denis Fugère, décédé il y a quelques mois des suites d'une maladie coronarienne, les Chevaliers de Colomb de sa région ont décidé de tenir un tournoi de golf au profit de la Fondation des maladies du coeur du Québec. Le tournoi Denis Fugère aura lieu le 20 mai, au club de golf Le Riviera, à Saint-Bruno. Coût : 100 \$. Renseignements : (450) 922-8725, ou (450) 442-6387.

■ C'est sous la présidence d'honneur de Guy Lussier, de Lussier Pontiac Buick GMC, que se tiendra le tournoi de golf des Centres jeunesse de la Montérégie, le jeudi 1er juin, au club de golf de la Vallée des Forts, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Coût : 125 \$. Renseignements : (450) 928-5125, poste 5098. Les fonds recueillis serviront entre autres à l'octroi de bourses, la mise sur pied de stages en entreprise, la réadaptation sociale, etc.

Actualités

La folie de Michael Kovac a déjoué le système

Il a pourchassé son ex-conjointe pendant 10 ans



Christiane Desjardins

Coeur perforé et vide de sang, poumon gauche déchiqueté, estomac éclaté, rate déchiquetée, diaphragme fissuré, destruction partielle de l'os iliaque... La liste énumérée par le pathologiste devant le tribunal n'en finissait plus.

Le 22 janvier 1998, Michael Kovac a fait ce qu'il menaçait de faire depuis 10 ans. Il a tué Estelle Letendre, 43 ans, son ex-conjointe. Cinq coups de 12 tronçonné. Il ne l'a pas ratée.

Le 17 avril dernier, un jury l'a déclaré coupable de meurtre prémédité, et l'homme de 64 ans a été condamné à la prison à vie. Justice a été faite en fin de compte. Assises sagement côte à côte, la mère de la victime, Anne-Marie, et son autre fille, Gisèle, la jumelle d'Estelle, ont pleuré doucement, sans bruit. Elles ont gentiment remercié les deux enquêteurs de la SQ, Roberto Bergeron et Joël Bissonnette, et les avocats Stéphane Lamarche (Couronne) et Tom Pentefountas (défense), puis elles sont sorties de cette salle d'audience où elles venaient de passer deux semaines. A part ces deux femmes, il n'y avait pratiquement personne dans la salle pendant tout le procès.

Dix ans d'enfer

Ce meurtre est terrifiant en lui-même, bien sûr. Mais les 10 années qui l'ont précédé le sont encore plus. Ces 10 ans nous montrent que la folie d'un homme qui n'est pas fou peut aisément déjouer le système judiciaire. Pendant 10 ans, Michael Kovac a harcelé et pourchassé Estelle Letendre. Malgré l'injonction que cette femme a obtenue en cour et qui interdisait à Kovac de l'approcher, malgré les nombreuses plaintes qu'elle a portées à la police, les accusations et les sept mois de prison que Kovac a purgés. Malgré tout ça, il a brûlé sa voiture avec de l'acide, lui a crevé 22 pneus, lui a donné un coup de poing dans le visage, l'a séquestrée et menacée d'une arme après s'être introduit chez elle à l'aide d'un tournevis. Entre autres.

Kovac a brûlé sa voiture avec de l'acide, lui a crevé 22 pneus, lui a donné un coup de poing dans le visage, l'a séquestrée et menacée d'une arme après s'être introduit chez elle à l'aide d'un tournevis. Entre autres.

Tu m'appartiens...

D'origine yougoslave, Michael Kovac est arrivé au Canada en 1957. Il a voyagé dans tout le pays et aux États-Unis. Il s'est marié en 1967, a eu deux filles, et sa femme l'a quitté en 1979. Il a travaillé longtemps dans le commerce du textile, puis s'est recyclé dans la vente de voitures usagées.

En 1980, il fait la connaissance d'Estelle Letendre, employée à Bell Canada, et tous deux emménagent ensemble vers la fin de l'année. M^{me} Letendre le quitte en 1988. Kovac n'accepte pas la rupture et dès lors, il se met à la harceler. En 1989, elle demande et obtient une injonction lui interdisant de l'approcher.

Le 28 décembre 1990, alors qu'elle demeure dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu, elle porte plainte contre Kovac, qui la harcèle encore. Il est accusé de menaces, et recouvre sa liberté. Alors qu'il attend son procès, il continue de la harceler. Le 5 janvier 1991, il la frappe. Il est accusé cette fois de voies de fait, et est remis en liberté. Le 10 juillet 1991, Kovac règle ces deux dossiers : il plaide coupable à l'accusation de voies de fait, alors que l'accusation de menace est retirée. Il écope un sursis de peine et une probation de trois ans.

Le harcèlement se poursuit. Selon la mère de la victime, pendant toutes ces années, Kovac appelait chez Estelle et chez ses parents. « Il nous suivait, on le voyait au centre commercial, il passait près de nous en nous fixant, sans rien dire. On le voyait rôder autour de la maison. On recevait des téléphones, beaucoup de téléphones, puis ça raccrochait. Estelle vivait constamment dans la peur, elle démenageait souvent. »

Personne d'autre ne t'aura

Le 18 octobre 1993, c'est un dimanche. À l'aide d'un tournevis, Kovac a réussi à s'introduire par la porte-fenêtre du petit deux et demi que M^{me} Letendre a loué à Brossard. Caché dans sa chambre à coucher, il l'attend. Elle arrive vers 20 h et s'apprête à mettre un paquet au réfrigérateur.

« Tout d'un coup, j'ai vu sortir Michael Kovac de ma chambre à coucher. Il s'est garroché sur moi, m'a fait tomber à terre, je pensais mourir là », a-t-elle raconté lors de l'enquête préliminaire, en novembre 1993.

Il lui a fait vivre des heures d'enfer.

Il tente de la bâillonner avec du ruban gommé, puis sort une bouteille contenant de l'acide. Il lui avait souvent dit qu'il allait



Le 22 janvier 1998, Michael Kovac a fait ce qu'il menaçait de faire depuis 10 ans. Il a tué Estelle Letendre, 43 ans, son ex-conjointe.

la défigurer. « Personne d'autre ne t'aura. »

Après s'être débattue, elle saigne de la bouche, elle a une dent déracinée. Kovac jette finalement l'acide dans les toilettes. Il lui parle de l'injonction, lui dit qu'elle est plus forte que la cour, qu'il n'en tient qu'à elle de décider qu'ils se rejoignent. Puis il se met à parler de suicide.

« Quand on s'est laissés, j'ai voulu me suicider et toi tu n'as pas voulu rien faire pour venir me sauver la vie, je t'ai appelée », lui dit-il entre autres.

Kovac retourne dans la chambre, où il avait caché un fusil tronçonné de calibre 12. Devant elle, il s'agenouille en se pointant l'arme sous le menton. Elle crie, il pointe l'arme sur elle en lui disant de la fermer.

« Je ne suis pas venu ici pour rien, je suis venu pour te faire du mal », dit Kovac. Estimant qu'il n'y a pas d'autre solution de survie, M^{me} Letendre finit par lui faire croire qu'elle va retourner avec lui. Finalement, Kovac part en la prévenant que s'il voit arriver des policiers, il va se suicider.

Une fois certaine qu'il est parti,

elle prévient la police. Kovac est arrêté, et cette fois on ne lui rend pas sa liberté. « Estelle Letendre est persuadée que Kovac peut la détruire psychologiquement et qu'il veut la tuer, note-t-on dans un rapport rédigé avant la sentence. Michael Kovac demeure dangereux et le pronostic est sombre. »

Kovac écope 23 mois de prison. Il en purge le tiers, soit sept mois. À sa sortie, les Services correctionnels lui accordent une bonne note. Dans un document daté du 1^{er} novembre 1994, on peut lire : « La Commission des libérations conditionnelles reconnaît votre désir de régler vos problèmes et vous accorde votre liberté sur parole pour continuer le cheminement positif entrepris jusqu'ici. »

Le 9 mars 1995, dans un autre document, on signale : « Vous avez respecté vos conditions de liberté sur parole, vous avez complété votre thérapie individuelle et l'emprisonnement a eu un impact dissuasif sur vous. »

Le harcèlement reprendra pourtant. Les parents d'Estelle hébergeront leur fille pendant un an pour

la protéger. Rien n'y fait. « À un moment donné, mon mari a acheté une maison à Estelle, dans l'espoir que Kovac perde sa trace. Mais il l'a retrouvée et ça a recommencé. Malgré tous les systèmes d'alarme qu'elle s'était fait installer, elle vivait dans la peur. En 1998, elle voulait vendre sa maison parce qu'elle avait peur. Il ne la lâchait pas. Il lui répétait qu'elle était sa femme, qu'elle lui appartenait. »

« Estelle était très catholique, elle priait pour lui et espérait qu'il allait finir par arrêter un jour, a confié sa mère à *La Presse*. D'un autre côté, elle savait qu'il allait la tuer. À un certain moment, elle a eu un autre homme dans sa vie, mais elle l'a quitté parce qu'elle craignait que Kovac le tue. Elle se disait qu'elle ne pouvait pas mettre la vie d'une autre personne en danger. Pendant ces 10 ans, le seul temps où elle a été heureuse, c'est pendant qu'il était en prison. »

« Il n'y avait pas moyen de l'arrêter. Quand on l'appelait pour les pneus crevés, l'acide sur la voiture et les appels *harassants*, la police disait qu'elle ne pouvait rien faire si on ne l'avait pas vu faire. Il faut des preuves pour accuser quelqu'un. Il était malin », conclut Mme Letendre.

Une rose rouge et des papiers de cour

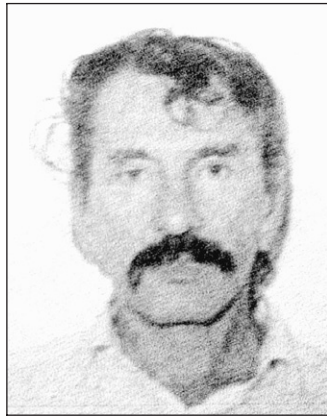
Le 21 janvier 1998, il est 16 h 30, on sort à peine du grand verglas. Estelle Letendre arrive en voiture et stationne dans l'entrée de sa maison de La Prairie. Kovac la suit dans sa propre voiture. Il descend, s'arrête au niveau de la portière d'Estelle, et tire cinq coups de feu sur elle alors qu'elle est toujours assise au volant. En partant, il jette sur le cadavre des papiers de cour et une rose rouge en tissu.

Cinq minutes plus tard, il se présente dans l'entreprise de métallurgie du mari de la soeur jumelle d'Estelle, Pierre Saint-Cyr. Il tire sur M. Saint-Cyr, mais a oublié de recharger son arme. Des employés bondissent sur lui et le désarment. Alors qu'il semble maîtrisé, il réussit à sortir un pistolet de petit calibre, et se tire deux balles sous le menton. Au moins une traverse le cerveau.

Il survivra pourtant, et sera même déclaré apte à subir son procès. Ses facultés de compréhension ne sont pas affectées, les seules séquelle pourraient être de l'amnésie, ont estimé les médecins.

Kovac a subi son procès dans un fauteuil roulant, et en dormant les trois quarts du temps. Du moins, c'est l'impression qu'il donnait. Lors du prononcé de la sentence, la juge Dionysia Zerbisias lui a ordonné d'un ton dur de se lever. Il l'a fait, en chancelant. Plusieurs pensent qu'il est un excellent comédien. En tout cas, il n'a manifesté aucune émotion quand la juge l'a condamné à la prison à vie.

Fait inusité, l'avocat de la défense avait les yeux embués en sortant de la salle d'audience. On donnerait sa main à couper qu'il ne pleurerait pas sur son client.



Michael Kovac

Irrécupérable...

CHRISTIANE DESJARDINS

« C'est malheureux que le système judiciaire n'ait pas pu empêcher ça », se désole M^{me} Stéphane Lamarche, procureur de la Couronne dans cette affaire.

M^{me} Lamarche était également procureur dans l'autre « gros » dossier de Kovac et Estelle Letendre, celui pour lequel Kovac avait écopé 21 mois de prison en 1994, au terme du procès. « Je demandais quatre ans de pénitencier. Moi, je le croyais qu'il voulait la tuer. Mais même si ce gars-là avait eu quatre ans, cela n'aurait probablement rien changé. Il l'aurait fait en sortant. C'est un cas irrécupérable. »

Le système judiciaire est ainsi fait : pour accuser et condamner quelqu'un, il faut des preuves.

« Les pneus crevés, les téléphones harassants... Les Letendre étaient convaincus que c'était Kovac, parce que personne d'autre, selon eux, ne pouvait faire ça. Ils portaient plainte, et les policiers prenaient des rapports. C'est tout ce qu'ils pouvaient faire, parce qu'il n'y avait pas de témoin, il n'y avait pas de preuve que c'était Kovac. Pour que la Couronne puisse accuser, il faut des preuves, sinon ça ne passe pas », explique M^{me} Lamarche.

Malin, Kovac ? Assurément. Quand il a été arrêté après la séquestration d'Estelle Letendre, en 1993, les policiers, assistés de chiens renifleurs, n'ont jamais trouvé le fusil tronçonné de calibre 12 qu'il avait utilisé. Moins de cinq ans plus tard, c'est avec ce même type d'arme qu'il a commis son crime. On présume qu'il s'agit de la même, qu'il avait soigneusement cachée.

P É T I T E La veste-chemise pur lin

Pour la femme de 5 pieds 4 pouces et moins, une indispensable pour la belle saison. Allure décontractée, lignes déstructurées. Noir, naturel, rouge. 4 à 14. Pantalon coordonné 79.95 Notre exclusivité.

119.95
Rég. 150.00

la maison **simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY-GALERIES DE LA CAPITALE-VIEUX-QUÉBEC. MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST. SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Une économie de 33% **Brassière-cami épurée**

Un style vedette de la collection Elita, très apprécié pour sa forme épurée, en microfibre qui offre un galbe et un charme discrets. Blanc ou noir. 32 à 36. Culotte coordonnée 7.49

14.99
Rég. 21.00

la maison **simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY-GALERIES DE LA CAPITALE-VIEUX-QUÉBEC. MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST. SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
25 avril 2000

Page A8 manquante

Laval

Mascouche fête ses 250 ans



Jean-Paul Charbonneau

De toutes les municipalités qui ont connu un changement radical de leur vocation et de leur population depuis les dernières décennies, Mascouche, qui fête son 250^e anniversaire, figure parmi les premières.

Lorsqu'il a été élu maire en 1965 — il a été en poste jusqu'en 1983 —, Gilles Forest, se souvient que plus de 90 % du territoire était habité par des cultivateurs. « Les fermes se voisaient dans tous les rangs. On y retrouvait une grande variété d'animaux et les cultivateurs avaient sur leurs terres tous les produits, ils n'avaient pas besoin de sortir de Mascouche pour se nourrir. Puis les normes gouvernementales ont changé et graduellement les fermes ont disparu. Les terres sont devenues par la suite propriétés de promoteurs immobiliers et des familles ont quitté les grandes villes pour venir s'établir chez nous », a raconté M. Forest à *La Presse* pour rappeler des événements qui ont marqué cette municipalité de 30 000 personnes, mais qui possède l'espace pour avoir un jour une population de 100 000 habitants.

Si M. Forest parle de 1965, Louis Duval, Henri Brien, et Laurent Crépeau ont reculé plusieurs années en arrière.

Né en 1953, M. Duval a grandi dans un rang au milieu de politiciens. Son grand-père et son père ont été maires de Mascouche. Son père était commerçant de tabac qu'il vendait notamment au marché Bonsecours, à Montréal. Aujourd'hui, Louis Duval est fonctionnaire municipal au service des loisirs.

Henri Brien a aussi grandi dans le village qu'était Mascouche autrefois. Son père était le forgeron de la place. Aujourd'hui, M. Brien se retire et il a confié la direction de son Rona à ses fils.

Laurent Crépeau a raconté que sa famille était établie à Mascouche depuis 1773. Il est la neuvième génération à habiter la même maison située sur le Grand Coteau. Il a participé, avec l'ancien maire Bernard Patenaude, sa femme Thérèse, Huguette Lévesque-Lamoureux et plusieurs autres bénévoles à l'élaboration de l'album *Histoire de Saint-Henri-de-Mascouche (1750-2000)* qui compte 500



Dans l'ordre habituel, Louis Duval, Laurent Crépeau, Gilles Forest, Jean-Guy Brien, Thérèse Patenaude, Bernard Patenaude, Huguette Lévesque-Généreux.

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

pages avec photos. Pour le réaliser, il a fallu un nombre incalculable d'heures de recherche.

Pour M. Crépeau, Mascouche est encore une ville-dortoir, mais contrairement aux années passées, la population n'a plus tellement besoin d'aller à l'extérieur pour faire ses emplettes. Par contre, on doit aller dans les grands centres pour poursuivre les études et travailler.

Afin d'illustrer la grande diversité de la population en 2000, Mme Patenaude a rappelé les propos du maire actuel, Richard Marcotte, qui a dit que tous les coins de la province de Québec étaient représentés à Mascouche.

« Maintenant, rétorque M. Forest, les résidents des localités voisines viennent magasiner à Mascouche au lieu d'aller à Joliette. Pour ce qui est du travail, le parc industriel s'agrandit, ce qui a pour conséquence que plusieurs de nos citoyens y trouvent des emplois. »

M. Forest se souvient que lorsqu'il a été

élu maire en 1965, il était conseiller municipal auparavant depuis 1958, la population était composée de 5500 personnes et la municipalité avait un employé à plein temps. Le budget était de 130 000 \$. « Quand j'ai quitté en 1983, la ville avait 170 employés. En 2000, le budget de Mascouche est de près de 30 millions de dollars. Nous avons eu notre statut de ville en 1970 », a-t-il ajouté.

Son plus beau souvenir comme maire ? M. Forest en retient plusieurs, mais particulièrement lorsque sa femme et ses collègues du conseil municipal ont réussi à le convaincre de ne pas démolir le couvent des religieuses. « Nous l'avions acheté afin de le démolir, mais ma femme me disait que nous ne pouvions faire cela parce que c'était le seul monument historique de Mascouche. Elle a gagné, j'en suis heureux et l'ancien couvent loge aujourd'hui l'hôtel de ville. »

M. Patenaude a été maire de 1983 à 1991 et même s'il a fait ses débuts au conseil municipal à titre de conseiller avec M. Forest, les deux hommes n'ont pas toujours été sur

la même longueur d'onde. Maintenant, ils travaillent ensemble et comptent faire, avec une armée de bénévoles, des fêtes du 250^e anniversaire un événement dont on se souviendra. L'album qui renferme d'innombrables souvenirs a incidemment été monté afin de le laisser en héritage aux jeunes qui grandissent dans cette ville en plein essor.

Mais il se pourrait fort bien que dans un avenir pas si lointain Mascouche ne soit plus qu'un souvenir. Longtemps contre les fusions, M. Forest croit que le temps est venu de penser regrouper les quatre entités qui forment la municipalité régionale de comté (MRC) des Moulins en une seule. Cette opinion est partagée par plusieurs, dont MM. Crépeau et Patenaude.

Les fêtes du 250^e anniversaire vont se poursuivre jusqu'au 2 décembre. La prochaine activité aura lieu le 30 avril avec la messe anniversaire où les organisateurs espèrent regrouper la population actuelle et celle qui a quitté pour aller s'établir ailleurs.

jean-paul.charbonneau@lapresse.ca

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
25 avril 2000

Page A10 manquante

Moyens de pression annoncés à l'Aide juridique

Presse Canadienne

Les employés de soutien de l'Aide juridique annoncent le recours à divers moyens de pression cette semaine, y compris des débrayages de quelques heures, dans sept régions du Québec.

Les bureaux du Bas-Saint-Laurent et de Montréal ne seront pas touchés, les syndiqués ayant refusé de suivre le mouvement lancé par les représentants syndicaux de la CSN.

Les bureaux régionaux où on prévoit débrayer quelques heures sont ceux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Rive-Sud de Montréal, de la Mauricie, de Québec, de l'Estrie, de l'Outaouais et de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Interrogé sur l'impact que pourrait avoir les débrayages envisagés, le porte-parole syndical de la CSN, Roger Deslauriers, a indiqué que « ça peut retarder des procédures ».

Déjà, la semaine dernière, des piquets de grève avaient été dressés à deux reprises dans les bureaux de l'Aide juridique. Les avocats de l'Aide juridique sont tout de même entrés au travail, a ajouté M. Deslauriers.

Des 450 employés de soutien de l'Aide juridique, la grande majorité sont des femmes. En cas d'une mise à pied dans le bureau où elles travaillent actuellement, elles veulent que l'employeur s'engage à renoncer à les envoyer occuper un poste à plus de 50 kilomètres de leur résidence.

Leur convention collective est muette à cet égard à l'heure actuelle, de sorte qu'une employée de soutien de Sherbrooke a été invitée à prendre un poste au Lac Mégantic, à 75 kilomètres plus loin, pour conserver son lien d'emploi, a relaté M. Deslauriers.



COMPTES IMPAYÉS?

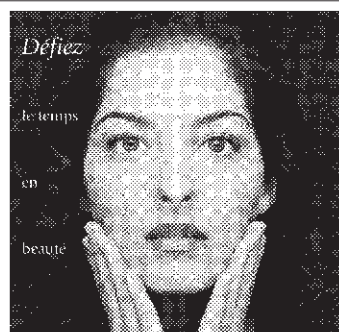
Nous récupérons les sommes qui vous sont dues.
Aucun déboursé de votre part ;
frais payables à même les sommes perçues.
Appelez-nous sans engagement ni frais.



GRÉGOIRE PERRON, avocats
84, rue Notre-Dame ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Y 1S6
téléphone : (514) 285-6441
sans frais : (888) 285-6441
télécopieur : (514) 285-8589

Fatigué de gaspiller votre argent tous les 3 à 6 mois pour des injections dont l'effet ne dure pas ?

Si oui, votre solution PERMANENTE est ARTECOLL®



UNE TECHNOLOGIE RÉCENTE ET DURABLE QUI RAJEUNIT
Pour la correction des rides et imperfections de la peau,
Artecoll donne le résultat voulu, de façon permanente et en sûreté

INFORMEZ-VOUS SUR ARTECOLL AUPRÈS DE VOTRE MÉDECIN COSMÉTIQUE OU COMPOSEZ LE 1-877-ARTECOL (1-877-278-3265)

Artecoll peut-être utilisé pour l'augmentation des lèvres, la correction des sillons nasolabiaux, les dépressions au coin de la bouche, les rides du front, les cicatrices et autres dépressions cutanées.



5353 Thimmins, 51-1 Laurent, QC H9R 2H4

- Le plus de vols sans escale du Canada pour les États-Unis, soit plus de 300 chaque jour d'affaires
- 54 destinations américaines
- Nouveau: le seul vol quotidien sans escale pour Denver
- Nouveau dès le 5 juin: deux vols sans escale pour Philadelphie, chaque jour d'affaires
- Deux vols quotidiens sans escale pour Los Angeles
- Double des milles Aéroplan^{MD} ou points Canadien Plus^{MC**} de Montréal pour Denver et Philadelphie

Téléphonez à votre agent de voyages, Air Canada ou Canadien.
Réservez par Internet: www.aircanada.ca ou www.cdnair.ca

Les vols pour Denver, CO, et Philadelphie, PA, sont assurés par Air Canada. *Les tarifs de lancement s'appliquent uniquement aux vols sans escale. Tarifs en vigueur au moment de la publication. Applicables aux nouvelles réservations seulement. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Les billets doivent être achetés au plus tard le 9 mai 2000. Achat sept jours à l'avance. Denver: les voyages doivent prendre fin au plus tard le 30 mai 2000. Philadelphie: premier voyage en vigueur le 5 juin 2000. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 17 juillet 2000. Les billets sont totalement non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. Séjour minimal et maximal; d'autres conditions s'appliquent. **Obtenez le double des milles Aéroplan ou points Canadien Plus sur votre premier vol aller-retour Montréal-Denver du 3 avril au 31 août 2000 et entre Montréal-Philadelphie du 5 juin 2000 au 31 août 2000. Applicable aux vols réguliers sans escale assurés par Air Canada. Le vol doit être un aller-retour ou être constitué de deux allers simples. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre promotion. Le double des milles Aéroplan/points Canadien Plus ne peut être obtenu qu'une seule fois.

Offre spéciale de lancement

MONTRÉAL-DENVER, CO

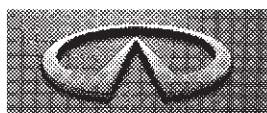
349\$* aller-retour

MONTRÉAL-PHILADELPHIE, PA

149\$* aller-retour

Un luxe inestimable. Un esprit d'aventure inné. Des véhicules primés.

39 700 \$[†] Voir votre concessionnaire pour les offres de location.

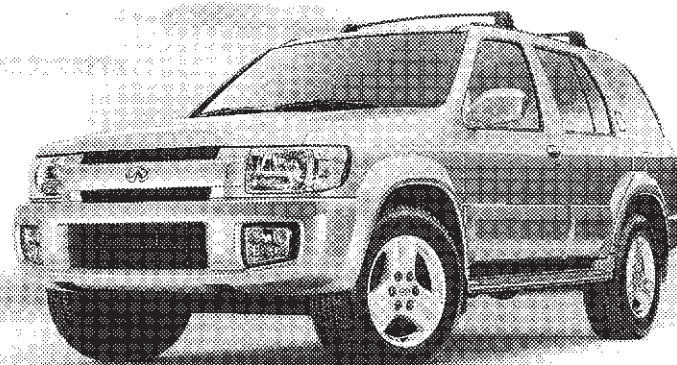
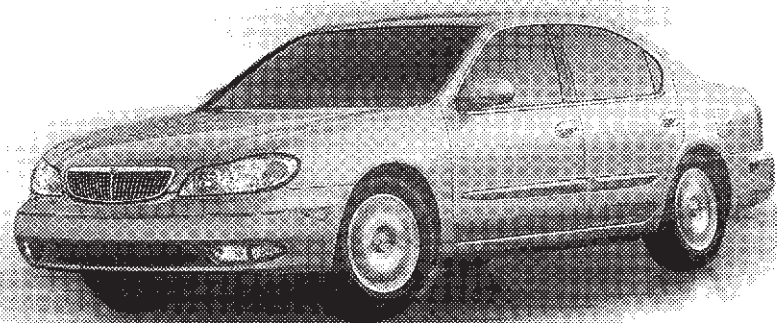


INFINITI

INFINITI LAVAL
305, boul. Saint-Martin Est
Laval, (Québec)
(514) 382-8550

MÉRIDIEEN INFINITI
4000, rue Jean-Talon Ouest
Montréal, (Québec)
(514) 731-7977

48 000 \$[†] Voir votre concessionnaire pour les offres de location.



I30 | QX4

Moteur V6 3.0 L. DACT 24 soupapes de 227 chevaux • siège du conducteur à 8 réglages électriques avec mémorisation de 2 positions • système d'accès/sortie automatique côté conducteur • système de sonorisation BOSE^{MD} AM/FM/CD de 200 watts • système de contrôle de la traction • pare-soleil perforé électrique • télécommande de verrouillage/déverrouillage des portières • toit ouvrant et glaces avant électriques une touche • appuie-tête avant actifs • climatiseur avec régulateur automatique de l'air ambiant • colonne de direction inclinable • volant gainé de cuir • sièges avant chauffants.

Le QX4 2001 vous offre le meilleur des deux mondes : le luxe et la performance. Tout cela, pour seulement 48 000 \$[†]. Comprenant : un moteur V6 3,5 L de 240 chevaux, le plus puissant de sa catégorie** • système quatre roues motrices « tout-mode » • système de sonorisation BOSE^{MD} de 150 watts avec lecteur de 6 CD dans le tableau de bord • 6 haut-parleurs • jantes en alliage de 17 po • siège du conducteur à 8 réglages électriques avec mémorisation de 2 positions • une horloge analogique • garnitures similibois • sièges avant et arrière chauffants.

Ça ne s'explique pas. Ça se vit.

CONCESSIONNAIRES INFINITI DE MONTRÉAL

[†]PDSF. Taxes, immatriculation, assurance, frais de transport et de préparation en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. *En comparaison avec des véhicules année-modèle 2000.

Politique

Il y a 60 ans, les Québécoises obtenaient le droit de vote

UNE PAGE D'HISTOIRE



Pierre Vennat

Il y a 60 ans aujourd'hui, le Conseil législatif du Québec, par un vote de 13 à 5, approuvait le projet de loi ministériel du gouvernement d'Adélard Godbout et accordait aux Québécoises le droit de vote ainsi que l'éligibilité à l'Assemblée législative. Le même soir, le lieutenant-gouverneur y ayant donné sa sanction, la mesure prenait force de loi.

Le lendemain, 26 avril 1940, *La Presse* titrait sur huit colonnes : *La femme a maintenant droit de vote et d'éligibilité*. On aurait pu s'attendre à ce qu'une nouvelle de cette importance fasse la une du journal. Il n'en fut rien. Soit que les nouvelles de la

guerre qui faisait rage en Europe furent jugées plus importantes, soit à cause de la misogynie des journalistes de l'époque, les suffragettes durent se contenter de faire la manchette de la page 3, consacrée traditionnellement aux nouvelles locales d'importance et ce, bien que notre journal ait sous-titré qu'il s'était agi d'une « séance historique ». À noter d'ailleurs que l'importante nouvelle ne donna lieu à aucun éditorial ni prise de position du journal.

La couverture journalistique, toutefois, fut excellente. Déjà quelques jours auparavant, un autre gros titre de *La Presse* proclamait que *Québec approuve le suffrage féminin par 67 à 9*. Encore là, le 12 avril 1940, bien que la nouvelle ait été jouée sur huit colonnes, la direction de l'information de l'époque ne considérait pas qu'une telle nouvelle valait la manchette ni même d'être présentée à la une.

Et notre journaliste d'expliquer qu'en l'espace de tout au plus une heure, la Chambre des députés avait accordé en principe aux femmes de la province de Québec un droit qu'elles réclamaient depuis près de vingt ans, plus précisément depuis 1922. Par une simple motion qui cette année-là était présentée par M. Ashby, ancien député de Jacques-Cartier, on demandait au gouvernement d'adopter une loi en



Adélard Godbout

favor du vote féminin dans la province. Depuis, chaque année ou à peu près, un projet de loi fut présenté en ce sens, mais fut toujours rejeté par une forte majorité.

Mais en avril 1940, les choses se

présentèrent de façon différente. Le premier ministre Godbout l'avait promis au cours de la campagne électorale et le projet de loi est revenu devant la Chambre, sous forme de mesure ministérielle présentée par le premier ministre lui-même. Le résultat du vote fut : 67 voix pour et 9 contre la mesure.

Expliquant son projet, le premier ministre Godbout avait déclaré : « Je ne crois pas pouvoir changer le fait que la femme est devenue l'égal de l'homme pour tous les devoirs de la société, le fait est que les devoirs de notre société relèvent peut-être plus de la femme que de l'homme. Je voudrais donner à toutes ces femmes qui se dévouent avec nous le droit de travailler pour leur province. »

Une pétition en 1828

Cela dit, la première pétition en faveur d'accorder le droit de vote aux femmes fut adressée à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada dès le 4 décembre 1828, soit plus d'un siècle avant la victoire de 1940.

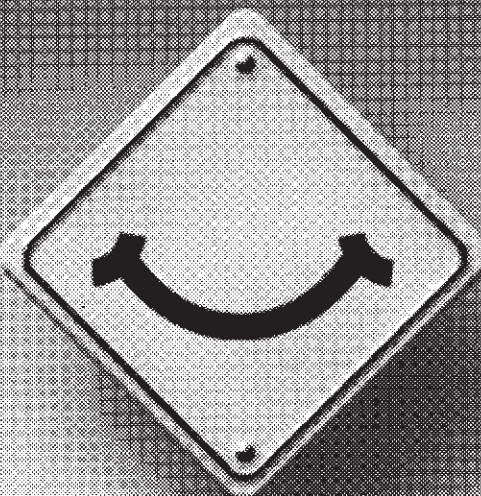
Vers 1880, les campagnes en faveur du vote des femmes sont nombreuses au Canada. La Montreal Suffrage Association est fondée en 1912. Elle participe aux revendications pour obtenir le droit de vote

pour les femmes au fédéral, ce qui est obtenu en 1917 pour les femmes qui ont un lien de parenté avec une personne ayant servi ou étant en service dans les forces armées, et étendu, l'année suivante, à toutes les Canadiennes.

Pour continuer la bataille et prendre la relève de la Montreal Suffrage Association, Marie Gérin-Lajoie fonda le Comité provincial pour le suffrage féminin, en 1922. Mais les suffragettes se heurtèrent constamment à l'opposition des autorités religieuses qui tentaient de garder les femmes en dehors de la politique le plus longtemps possible, craignant que le suffrage féminin amène l'émancipation trop rapide de la femme et l'attédissement de la foi dans la famille.

En 1940, les femmes obtinrent le droit de vote, et, pendant plus de vingt ans, elles se contentèrent de voter.

Mais en 1961, le docteur Kirkland, député de Jacques-Cartier et ministre d'État dans le cabinet Lesage mourut, ce qui entraîna une élection partielle dans le comté. C'est sa fille, Claire Kirkland-Casgrain, qui se présenta sous la bannière du Parti libéral du Québec. Elle fut élue, devenant ainsi la première députée québécoise. Mieux, Jean Lesage la nomma immédiatement ministre, bien que sans portefeuille au début.



PLUS DE GUEULE PLUS DE LUXE
PLUS DE FOUGUE



SOURIEZ ! VOUS EN AVEZ
TOUJOURS PLUS
AVEC LA **MAXIMA**

2000

389\$ PAR MOIS*
LOCATION 48 MOIS

OU FINANCEMENT À PARTIR DE 2,8%**

- MEILLEURE BERLINE SPORTIVE SELON L'AJAC*
- MOTEUR V6 DE 222 CHEVAUX
- CLIMATISEUR AVEC RÉGULATEUR AUTOMATIQUE DE L'AIR AMBIANT
- RADIO AM/FM/CD 6 HAUT-PARLEURS
- SYSTÈME ANTIVOL ET ANTIDÉMARRAGE
- SYSTÈME DE FREINS ABS
- SIÈGES AVANT CHAUFFANTS
- JANTES EN ALLIAGE
- TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



TOUJOURS PLUS LOIN.

*Location de 48 mois pour la Maxima GXE (U4R670 GX00). Acompte ou échange équivalent de 4 595\$. Limite de 24 000 km par année avec 0,08\$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit par NCFI. **Taux de financement de 2,8% à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois, 4,8% pour 48 mois et 6,8% pour 60 mois. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. †Meilleure berline sportive selon l'Association des Journalistes Automobile du Canada. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

www.souriez-avec-nissan.com 1 800 387-0122

Politique



PHOTOÉQUIPE CP

« Quelques décisions récentes du gouvernement auront pour effet d'annuler en grande partie l'allégement fiscal promis, ce qui se fera sentir au plan de l'emploi et des investissements », a dénoncé Jean Charest hier en conférence de presse.

Les baisses d'impôt d'un milliard seront annulées en grande partie, prétend Jean Charest

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

Le chef du Parti libéral Jean Charest, entouré de trois de ses députés, a prétendu hier que les baisses d'impôt d'un milliard annoncées dans le budget du 14 mars dernier seront, dans les faits, annulées en grande partie.

« Quelques décisions récentes du gouvernement auront pour effet d'annuler en grande partie l'allégement fiscal promis, ce qui se fera sentir au plan de l'emploi et des investissements », a dénoncé M. Charest, hier en conférence de presse.

Les coupes de 150 \$ aux allocations familiales, la facture de 356 millions aux municipalités, une hausse de 200 millions de l'assurance-médicaments, la non-indexation des tables d'impôt et les tarifs pour accéder aux parcs totalisent, de dire les libéraux, une facture de 961 millions.

En regard de la baisse d'impôt annoncée de 1 milliard pour 2000-2001, la baisse réelle d'impôt ne sera que de 39 millions, évalue le chef libéral.

Dans le cas des allocations familiales, le député de Notre-Dame-de-Grâce, Russell Copeman, a parlé de « coupures » même si les familles québécoises recevront le même montant que par les années passées, le gouvernement fédéral ayant haussé ses verse-

ments de 150 millions, annulant ainsi la réduction faite par Québec.

En regard des municipalités, le budget indique que la ponction de 356 millions faite au cours des deux années précédentes ne sera pas reconduite, mais que, par contre, le gouvernement s'accapare les sommes provenant de la taxe sur le gaz et l'électricité, a dénoncé le député de Hull, Roch Cholette, qui y voit « un vol à l'étalage ».

Quant au député de Vaudreuil, Yvon Marcoux, il évalue à 200 millions l'ampleur de la hausse de l'assurance-médicaments.

« Quand le gouvernement dit qu'il réduit les impôts et augmente les primes pour l'assurance-médicaments, c'est de l'argent qui sort de la poche des contribuables », a-t-il dit.

Finalement, l'imposition d'un droit d'entrée aux parcs totalisant 5 millions pour l'année 2000-2001 est une autre façon pour le gouvernement de prendre dans la poche gauche ce qu'il a mis dans la poche droite, ont fait valoir les libéraux.

M. Charest a dit avoir convoqué, hier, les médias, au lendemain du congé pascal, pour parler du budget du 14 mars parce qu'« même si la première impression passée, on voit que les budgets vieillissent mal et qu'il faut faire le point ».

L'Ontario veut éliminer les condamnations avec sursis

Presse Canadienne
TORONTO

Les personnes coupables de crimes violents ou d'agression sexuelle envers les enfants devraient purger leur peine en prison sans possibilité de sursis, selon le procureur général de l'Ontario, Jim Flaherty, qui a émis une directive en ce sens.

M. Flaherty a dit en conférence de presse, hier, qu'il avait transmis une directive aux procureurs de la Couronne de la province dans laquelle il affirme que le sursis ne constitue pas une solution à envisager dans le cas de crimes avec violence ou tentative de violence.

Le procureur général ontarien croit, dans le même ordre d'idées, que les chauffards dont la conduite dangereuse cause la mort ou des blessures sérieuses devraient purger leur peine derrière les barreaux sans possibilité de sursis.

« Les condamnations avec sursis dans le cas de crimes graves ou violents doivent cesser », a commenté M. Flaherty, qui souhaite aussi que le gouvernement fédéral retire le concept de peine avec sursis introduit, en 1996, dans le Code criminel.

« La loi fédérale doit être modifiée pour veiller à ce que les peines signifient ce qu'elles prévoient et qu'elles tiennent les

contrevenants reponsables de leurs actes », a-t-il dit.

Les peines avec sursis accordent aux personnes condamnées à un maximum de deux ans de prison la possibilité de s'acquitter de leur peine dans la collectivité plutôt que derrière les barreaux.

« La seule façon de contrôler adéquatement l'usage de la peine avec sursis passe par des changements législatifs au Code criminel canadien », a fait valoir M. Flaherty.

Le procureur général ontarien a signalé avoir déjà fait part de ses préoccupations à ce sujet à la ministre fédérale de la Justice, Anne McLellan, mais que celle-ci n'a jusqu'à présent pas manifesté de volonté d'agir en ce sens.

Une militante pour les droits des victimes, Priscilla de Villiers, effectue elle aussi des pressions pour rendre plus sévères les peines imposées aux criminels violents.

« Imaginez-vous l'incrédulité — et la peur — que peut ressentir une victime violentée et traumatisée lorsqu'elle apprend que son agresseur pourra, tout coupable qu'il soit, sortir du tribunal et se promener dans les rues », plaide-t-elle.

En réclamant des peines plus lourdes, le but premier de Mme de Villiers est « d'obtenir la justice pour les victimes d'actes criminels et non d'exercer une vengeance », dit-elle.

Les sites pornographiques seraient trop populaires chez Pêches et Océans

Presse Canadienne

Un rapport de vérification interne révèle que des employés du ministère fédéral des Pêches et Océans visitent fréquemment les sites pornographiques sur Internet.

Ces travailleurs fréquentent aussi régulièrement les sites sportifs, ceux des Bourses et des jeux informatiques, indique le rapport, obtenu en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Une analyse de l'utilisation d'Internet par le ministère des Pêches et Océans, dans toutes les régions, démontre qu'au moins 10 % du trafic Internet s'effectue sur des sites qui n'ont visiblement aucun rapport avec le travail, conclut le document préliminaire. Ce qui soulève des questions sur la productivité des employés du ministère, ajoutent les auteurs de la vérification.

Une enquête détaillée, effectuée au cours d'une période d'une semaine, a révélé qu'en moyenne, il s'effectuait environ sept incursions par jour sur des sites pornographiques et de rencontres pour chacun des 10 000 employés du ministère.

Au nombre des sites les plus populaires chez les employés du ministère en figure un où l'on se vante de présenter «les adolescentes les plus excitantes d'Internet», ceux de la LNH, des sites de football et de baseball, ainsi que la page Playstation de Sony.

Le rapport préliminaire, qui a été soumis à la direction du ministère, pour approbation, la semaine dernière, est basé sur des recherches menées en 1998.

Un porte-parole du ministère a fait savoir qu'à la suite de ce rapport, les employés ont reçu des directives leur interdisant tout usage inapproprié d'Internet.

Les travailleurs sont passibles de réprimandes, et risquent même le congédiement s'ils ne respectent pas les directives, a indiqué Paul Hession, chef de la technologie de l'information, en entrevue d'Ottawa.

Certains des sites inappropriés ont été bloqués, mais les sites à caractère sexuel sont tellement nombreux sur Internet qu'il est impossible de leur appliquer à tous la technologie de blocage, a-t-il expliqué.

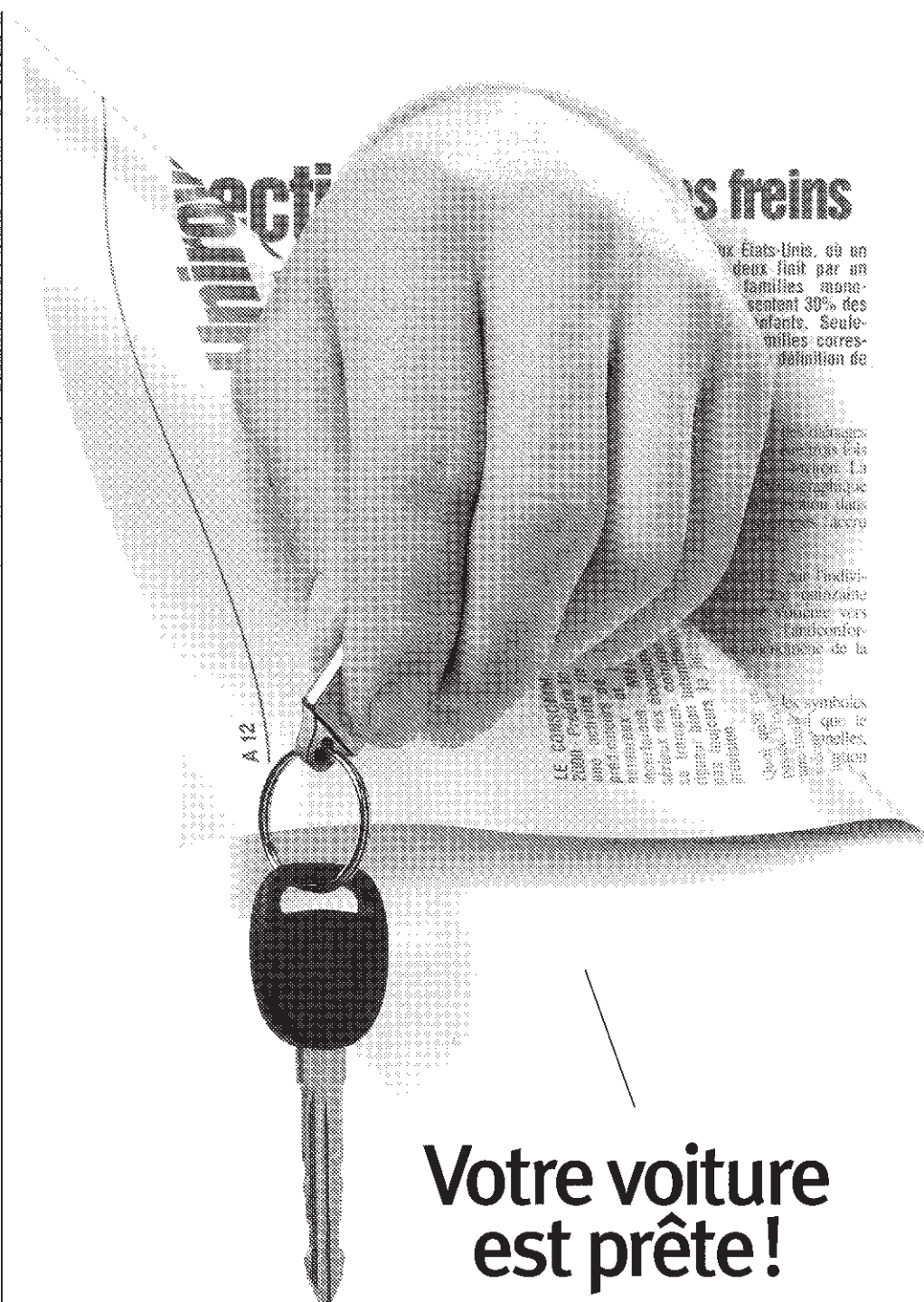
Le rapport a aussi découvert des indices de mauvaise administration dans la façon dont le ministère consacre son budget annuel de 67 millions à l'achat d'ordinateurs, de logiciels et d'autres éléments de technologies de l'information.

Par exemple, des fonctionnaires ont mis de côté 700 000 \$ pour de nouveaux programmes informatiques pour ordinateurs de bureaux, mais ont fini par dépenser plutôt 1,6 million — ils avaient oublié de prévoir des fonds pour la formation du personnel.

De plus, ces nouveaux programmes n'étaient pas compatibles avec plusieurs des ordinateurs les plus anciens du ministère.

Par ailleurs, deux systèmes informatiques dont l'acquisition était censée coûter moins de 100 000 \$ chacun ont fini par totaliser 1 million pièce.

Le rapport critique également le fait que le ministère n'ait pas formé adéquatement ses employés à l'utilisation de leur ordinateur.



Votre voiture est prête!

Uniroyal Tiger Paw ASC

44⁹⁵\$
UN PRIX SANS MAUVAISE SURPRISE
P155/80R13

INCLUS! Pose, valve et équilibrage

Les plus grandes marques de pneus à **prix compétitifs!**
BFGOODRICH / MICHELIN / UNIROYAL / GOODYEAR / BRIDGESTONE / FIRESTONE

Freins DuraStop^{mc} (avant)* À partir de 119⁹⁵\$	Cire « Jet Glaze » (500 ml) 4⁹⁹\$	Balais essuie-glace d'été « Toute Saison Plus » De 7⁹⁹\$ À 12⁹⁹\$	
Vidange d'huile** incluant une inspection en 15 points 28⁹⁵\$	Nettoyeur universel (500 ml) 2⁹⁹\$	Nettoyant pour tissus (350 ml) 4⁹⁹\$	Inspection en 35 points incluant 500 g de nettoie-vitres 54⁹⁵\$

Service Goodwrench

Bien fait. À temps.

Ces offres s'appliquent à la plupart des voitures ou camionnettes GM. Voir les conditions chez les concessionnaires participants. Toutes taxes et droits en sus. Prix en vigueur jusqu'au 30 juin 2000. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. *À l'exception des Corvette. **À l'exception des Corvette et des camions à moteur diesel. Pour plus de détails, voyez votre concessionnaire du Service Goodwrench de GM ou composez sans frais le 1 800 463-7483 ou visitez notre site internet au www.gmcanada.com

Des vents violents clouent la navette *Atlantis* au sol

Associated Press
CAP CANAVERAL

Des vents violents sur la Floride ont empêché hier le décollage de la navette *Atlantis*, qui devait s'élancer de Cap Canaveral pour une mission de dix jours consacrée à la réparation, à l'entretien et à la poursuite de l'assemblage de la Station spatiale internationale (ISS).

Les responsables de la NASA ont annoncé qu'ils envisageaient une nouvelle tentative aujourd'hui, mais les conditions météorologiques ne seront sans doute pas meilleures et il n'est pas impossible qu'ils attendent demain.

La fenêtre de tir dont dispose la NASA est plus étroite qu'à l'accoutumée: cinq minutes, chaque jour, à compter de 16 h 15 locales, afin d'utiliser le moins de carburant possible pour cette première mission d'*Atlantis* depuis 1997.

La limite maximum des vents lors d'un décollage de navette, pour permettre un atterrissage d'urgence en cas de problème, est de 27 km/h, la NASA voulant même l'étendre à 31 km/h. Mais hier, à neuf minutes de la fin du compte à rebours ces vents étaient de 37 km/h, et les responsables du vol ont donc décidé de le reporter.

Pour cette mission la navette américaine doit transporter plus d'une tonne de matériel destinées à l'ISS, inachevée et errant quasiment vide en orbite depuis un an et demi, en raison du retard pris dans son assemblage. Depuis la dernière visite d'astronautes au printemps dernier, deux de ses six générateurs électriques ont rendu l'âme et deux au-

tres sont mal en point.

Pendant dix jours, sur ce « Meccano » de l'espace, les astronautes répareront donc les générateurs, ainsi qu'un système d'antennes défaillant. Ils finiront l'installation du module principal russe, bien plus grand. Et surtout, ils « redresseront » la station, car l'orbite de l'ISS a décliné de près de trois kilomètres par semaine en raison de l'intensification récente de l'activité solaire.

L'ambitieux programme de l'ISS, auquel participent les Européens de l'Agence spatiale européenne (ESA) ainsi que le Japon et le Canada, a pris bien du retard: jamais la station n'aurait dû rester si longtemps dans l'espace sans module de propulsion et de guidage. Mais les problèmes financiers des Russes ont reporté de deux ans le lancement du module Zvezda, désormais prévu pour août. Après, l'assemblage pourra s'accélérer, et cosmonautes et astronautes enfin s'y installer.

« Il est temps que nous commençons à construire l'ISS », a lui-même observé le directeur du programme, Tommy Holloway.

Atlantis a pour sa part subi une mise au point complète, avec un nouveau cockpit de haute technologie et plus d'une centaine d'améliorations. Avec ses 11 écrans couleur à cristaux liquides venus remplacer les instruments vieux de 20 ans, « c'est à cela qu'un vaisseau spatial doit ressembler », a lancé, ravi, le pilote du vol, Scott Horowitz.

Tous les réseaux électriques ont également été vérifiés, après le court-circuit qui avait cloué au sol *Columbia* l'été dernier, un moteur et l'unité de contrôle du gouvernail ont également été remplacés.



La limite maximum des vents au moment d'un décollage de navette, pour permettre un atterrissage d'urgence en cas de problème, est de 27 km/h. Hier, à neuf minutes de la fin du compte à rebours, ces vents étaient de 37 km/h.

PHOTO AFP

Julie Payette refuse de condamner les Russes

La Russie continue toutefois d'accumuler les retards dans sa participation à la Station spatiale internationale

MATHIEU PERREAULT

Alors que la colère gronde au vu des retards qu'accumule la Russie dans sa participation à la Station spatiale internationale (SSI), l'astronaute montréalaise Julie Payette se porte à la défense de ses confrères russes.

« Nous n'avons pas d'affaire à dire aux Russes comment gérer leur industrie aérospatiale », a-t-elle déclaré au correspondant moscovite du quotidien torontois *The Globe and Mail*. « La Station spatiale internationale est basée sur la confiance entre partenaires. »

Le gouvernement russe s'est vu reprocher de maintenir en vie la vieille station *Mir*, à l'aide de capitaux privés, au lieu de la laisser se désintégrer dans l'atmosphère. Le module russe de propulsion de la SSI, *Zvezda*, devait décoller au début de 1998, mais n'arrivera pas au secours de la SSI avant août prochain à cause de problème de fusées cargos. Méfiants, les Américains préparent un moteur de rechange qui sera prêt en 2001.

Julie Payette, qui s'entraîne actuellement à Moscou, croit que ces retards sont « inévitables ». « Ça arrive parce qu'il y a beaucoup de partenaires. Je crois que les Russes font des miracles avec très peu, tout le temps. » Le budget spatial russe n'atteint pas le milliard par année, contre 10 milliards voilà dix ans, alors que la NASA peut compter, bon an mal an, sur 14 milliards. L'Agence spatiale canadienne se débrouille avec 350 millions.

Entamée en novembre 1998, la SSI ne compte tou-

jours pas d'équipage ou de laboratoire. Le plan d'assemblage ne cesse de fluctuer. Les batteries du module russe *Zarya*, lancé en premier, flanchent les unes après les autres, et il est bruyant et mal aéré.

L'équipage d'*Atlantis*, qui devait partir hier, devra ainsi reproduire une partie de la mission à laquelle M^{me} Payette participait en mai 1999 — réparer les batteries et les ventilateurs russes. La tonne de matériel qu'apportera *Atlantis* ne devait arriver à la SSI qu'après la jonction de *Zvezda*, mais il faut redresser l'orbite dangereusement basse.

Le pire, c'est qu'une telle correction était prévue : la SSI ne pouvait pas rester sans *Zvezda* plus de 500 jours. La date d'expiration est arrivée fin mars. Les retards russes ont coûté trois milliards US à la NASA qui défraie le gros du budget de construction de la SSI, 60 milliards (le Canada dépensera 1,4 milliard CAN). Boeing a aussi connu des ratés coûteux — un milliard de plus pour la NASA —, notamment la perte de deux réservoirs d'air de 750 000 \$, perdus dans un dépotoir de l'Alabama en mars.

Avec tous ces déboires, le Canada ronge son frein. La visite de Marc Garneau, qui doit installer des panneaux solaires, a été retardée de mars à novembre. Quant à Chris Hadfield, qui plantera l'unifié dans l'espace en installant le bras canadien sur la SSI, il ne s'envolera pas avant avril 2001, neuf mois plus tard que prévu.

Le premier équipage de la SSI, deux Russes sous le commandement d'un Américain, doit s'y installer fin octobre.

Des cours de langue contre le harcèlement

MATHIEU PERREAULT

La mésaventure de l'infirmière Judith Lapierre aurait été moins pénible avec quelques cours de russe, d'anglais ou de français, selon l'astronaute Julie Payette.

L'infirmière hulloise s'est plainte de harcèlement sexuel après une expérience d'isolement à l'Institut de recherches spatiales de Moscou. « Quand quelque chose arrive (dans l'espace), c'est beaucoup plus difficile à résoudre si on doit se forcer pour comprendre l'autre », a déclaré M^{me} Payette dans une entrevue au correspondant moscovite du quotidien torontois *The Globe and Mail*. « Il ne faut pas dépendre d'un interprète. »

Le collègue russe de M^{me} Lapierre l'a embrassée sur la bouche à l'occasion du Nouvel An, au début de l'expérience de 110 jours. Les psychologues russes n'y voient pas de harcèlement, mais plutôt un malentendu culturel. Si M^{me} Lapierre avait parlé russe, ou son assaillant l'anglais ou le français, ils auraient peut-être pu s'expliquer avant le baiser volé.

Après l'incident, les 16 pays qui construisent la Station spatiale internationale ont commencé à plancher sur un code de conduite pour réglementer le comportement de leurs astronautes.

« Ce n'est pas une situation qu'on peut mettre spécifiquement dans un code de conduite, a rétorqué M^{me} Payette, qui suit actuellement des cours à Moscou. Les interactions humaines ne sont pas simples. Si on est dans l'espace, en route vers Mars, et qu'un conflit survient, on ne peut pas retourner sur Terre parce qu'elle est déjà hors de portée sur son orbite », a dit M^{me} Payette pour illustrer l'absurdité d'un code de conduite qui punit les gestes inacceptables.

L'astronaute québécoise croit que les expériences d'isolement sont utiles parce qu'elles montrent l'importance de la sélection et de l'entraînement des équipages, et du soutien apporté par l'équipe au sol. « Comme ça, on minimise le risque. On apprend les différences des autres. Si quelqu'un fait un faux pas, on peut en parler plus facilement. »

Traversée de l'Atlantique en planche à voile réussie

Associated Press
PARIS

Pari gagné pour Raphaëla Le Gouvello : la Française est arrivée hier aux Antilles, après 60 jours de traversée de l'Atlantique en solitaire, sur sa planche à voile. C'est la première fois qu'une femme réalise cette performance.

La véliplanchiste, qui va bientôt fêter ses 40 ans, est arrivée à 11 h 55, heure locale, à la Pointe Chéri, près de Diamant, au sud de la Martinique, selon son site Internet. Elle était partie le 25 février de Saly, au Sénégal, pour une aventure de plus de 4000 kilomètres.

Au cours de sa traversée où l'ont notamment accompagnée dorades coryphènes et pétrels, Raphaëla Le Gouvello n'a pas bénéficié des conditions météo idéales et d'un vent susceptible de l'aider dans sa progression. « Ça a été une longue, longue traversée », a-t-elle souligné sur France 3 à l'issue de son arrivée.

« Je ne m'attendais pas du tout à avoir 25 jours de petit temps, et ce petit temps m'a entamé le moral, le physique, et a rendu ma traversée un petit peu comme une longue bataille que je faisais sur moi-même, tous les jours, pour arriver. »

Dans cette lutte contre les éléments et elle-même, la sportive avoue avoir « pensé à abandonner ». « J'ai eu des moments de découragement, surtout pendant ce premier mois interminable, et c'est grâce au soutien énorme que j'ai eu de tout le monde à terre, de tous ceux qui se sont enthousiasmés pour cette traversée que j'ai pu, petit à petit, avancer. »

Son sentiment en atteignant son but ? « On pose le pied à terre, mais on n'a pas vraiment posé le pied à terre dans sa tête, surtout après 60 jours », explique-t-elle. « Donc, c'est un moment très attendu » et « puis en fait on a du mal à réaliser ce qui se passe et le sentiment très fort, c'est de pouvoir embrasser tous les gens qui sont là, et qui vous aident petit à petit à arriver ».

Raphaëla Le Gouvello nourrit une véritable « passion » pour la planche à voile, qu'elle a démarrée « dans les premiers temps » de ce sport en 1976 en France. « Depuis 20 ans, je trainais au fond de moi-même, bien enfoui, ce rêve d'adolescente, donc j'ai eu envie, en étant à mes 40 ans, donc bien vieille, de me lancer dans cette aventure ». Et « je ne regrette absolument pas parce que c'était une formidable aventure ».

Tout au long de sa traversée, la Française, par ailleurs entrepreneuse, a bénéficié du soutien de Guy Saillard -qui avait établi sa route-, de Françoise Lecourtois, entraîneur sportif pour la région Pays de Loire et spécialisée en planche, ainsi que d'une équipe basée au CHU de Nantes qui assurait le suivi médical.

PUBLICITÉ

Ce que tous les aînés devraient savoir au sujet des hypothèques inversées

Grâce au Programme Canadien de Revenu Résidentiel, les aînés âgés de 62 ans et plus peuvent tirer de leur patrimoine un montant en espèces de 15 000 \$ à 200 000 \$ comptant.

Le programme est aussi appelé hypothèque inversée parce que vous n'avez rien à rembourser tant que vous résidez dans votre maison. Le capital et les intérêts sont remboursés par vos héritiers, ou vous-même si vous décidez de vendre.

Vous n'avez pas à vendre votre maison pour avoir accès à l'argent dont vous avez besoin. Vous demeurez dans la maison que vous aimez et vous conservez toujours votre droit de propriété.

Vous pouvez déménager ou rembourser l'hypothèque quand vous le voulez. Votre participation au programme n'affectera pas votre supplément de revenu garanti.

Le programme vous donne accès à des fonds sous forme de rente viagère mensuelle, de montant en espèces ou une combinaison des deux.

Bon nombre d'aînés utilisent le programme pour améliorer leur style de vie : avoir de l'argent pour voyager, rénover leur maison ou acheter une voiture.

«Un grand merci d'avoir réglé nos affaires financières avec autant de courtoisie et de compétence. Nous sommes ravis de notre programme et beaucoup plus rassurés quant à l'avenir.»

G.B., Maple Ridge

Vous pouvez obtenir de l'information sur ce programme auprès du Groupe Financier Banque Royale, de la Banque Toronto-Dominion, de la Banque Scotia ou de la Banque Nationale.

Pour savoir comment le Programme Canadien de Revenu Résidentiel peut améliorer votre vie, appelez sans frais le 1 888 749-9785 et commandez une trousse d'information gratuite et sans obligation.

 PROGRAMME CANADIEN DE REVENU RÉSIDENTIEL

Appelez sans frais au 1 888 749-9785 aujourd'hui.

La famine menace plus que jamais la Corne de l'Afrique

SOPHIE BROUILLET

La perspective d'une famine se fait plus menaçante que jamais dans la Corne de l'Afrique, où la sécheresse s'aggrave de jour en jour, selon l'ONU et divers porte-parole d'organismes d'aide internationale. Les risques d'une pénurie de denrées vitales se sont notamment étendus ces derniers jours au nord de l'Éthiopie, pays dont le sud est déjà la région africaine la plus touchée par le manque de pluie.

D'après Laurent Heckem, le porte-parole québécois de Vision mondiale, 7 800 000 Éthiopiens sont menacés par la famine. Au Kenya et en Somalie, les deux autres principaux pays victimes de la sécheresse selon l'organisme, ce sont respectivement 2 700 000 et 1 200 000 personnes qui risquent d'être privées d'eau et de nourriture s'il n'y a pas d'amélioration d'ici quelques semaines.

« La situation est très sérieuse, rapporte Brian Hatchnell, un coopérant international de Vision mondiale oeuvrant dans la ville éthiopienne de Gode, où l'organisme a mis sur pied un centre d'alimentation et un centre médical. Les gens ne mangent qu'à peu près la moitié de ce dont ils auraient besoin. On les voit arriver dans nos centres tout émaciés, après avoir marché des centaines de kilomètres pour s'y rendre. »

Les choses semblent un peu moins dramatiques au Kenya, où l'aide alimentaire internationale permet de subvenir aux besoins minimaux de la population, selon Patrick Konieczniak, un coopérant d'Oxfam-Canada en poste à Nairobi. « La situation s'aggrave tous les jours ici aussi », souligne-t-il

toutefois. Les efforts de la communauté internationale se sont heureusement considérablement accrues depuis un mois, passant de 400 000 à 700 000 tonnes, selon les chiffres de l'ONU.

Ceux en provenance du Canada semblent avoir grimpé en flèche depuis la conférence de presse tenue conjointement par UNICEF-Québec, la Société canadienne de la Croix-Rouge, Oxfam-Québec et Vision mondiale la semaine dernière. Ces organismes avaient alors insisté sur l'urgence de prévenir une famine. « L'argent rentre par dizaines de milliers de dollars chaque jour depuis la conférence, alors qu'on parlait auparavant de quelques centaines de dollars quotidiennement », précise Laurent Heckem, en indiquant qu'un bilan de l'aide acheminée à Vision mondiale devrait être possible d'ici jeudi.

Mais la difficulté de transporter les vivres jusqu'aux régions touchées par la sécheresse fait obstacle à l'aide internationale. À cause du mauvais état des routes, il faut plusieurs jours pour faire parvenir la nourriture et l'eau aux communautés démunies, tandis que le nombre d'avions utilisables pour le transport cargo est limité, rapporte Brian Hatchnell, de Vision mondiale. Le pont aérien mis sur pied par cet organisme n'a ainsi consisté jusqu'à maintenant qu'en trois avions qui ont acheminé cinq tonnes de nourriture et une tonne de médicaments.

De son côté, le gouvernement israélien a envoyé hier soir deux avions militaires chargés de nourriture et de médicaments en Éthiopie.

Avec l'Agence France Presse

Aimez-vous votre banque?

1 800 BLC-1846
www.banquelaurentienne.com



2,5%*
pour les six premiers mois
Nous prenons un terme de cinq ans sur notre hypothèque, et voilà! C'est juste ce qu'il fallait pour profiter de notre chez-nous: avec l'argent économisé, on renouvelle le mobilier des enfants et on meuble nos soirées... avec un nouveau barbecue!

* Certaines conditions s'appliquent. Applicable pour un terme fermé de cinq (5) ans. Offre applicable aux prêts hypothécaires admissibles demandés à partir du 1^{er} avril et déboursés avant le 31 décembre 2000.

2848207

Pour faire le point sur l'actualité

LISEZ LE CAHIER

Plus

CHAQUE SAMEDI DANS

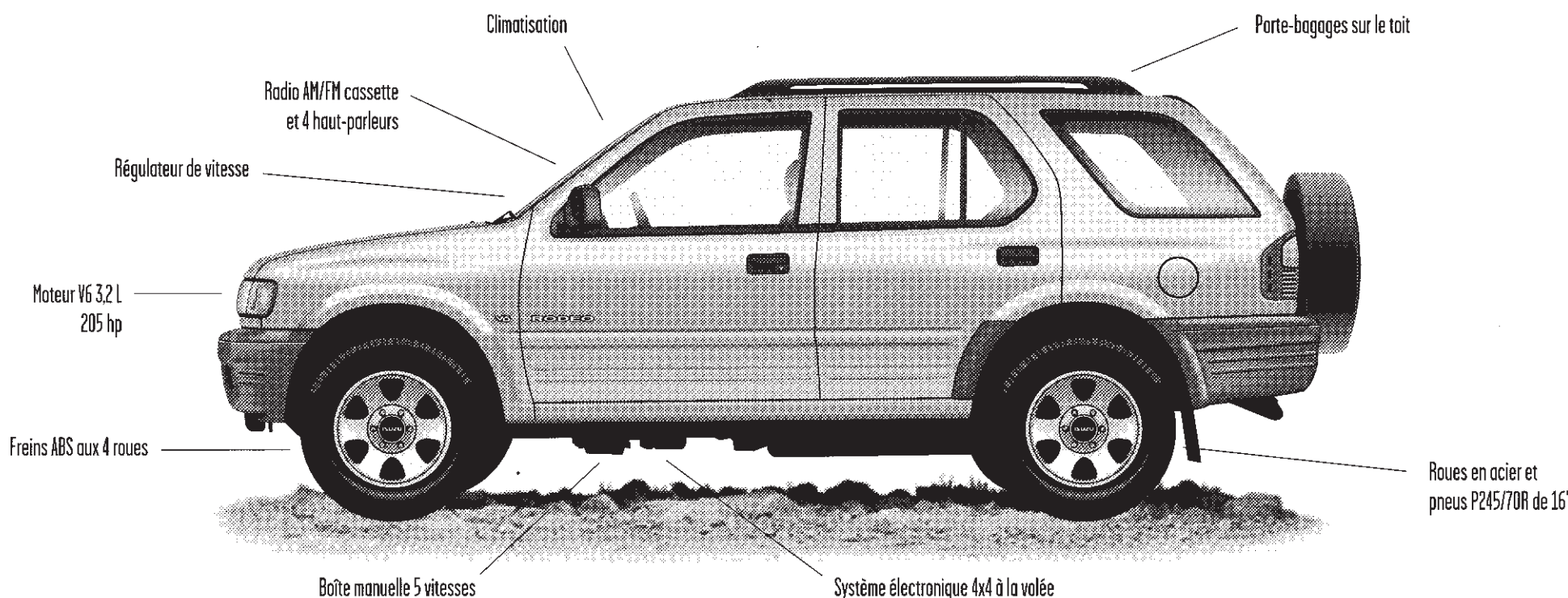
La Presse



Nos camions peuvent aller n'importe où. Y compris sur votre liste d'achats.

Si vous n'avez pas pensé au Rodeo, permettez-nous de vous indiquer ce que vous êtes en train de manquer. Comme son puissant moteur V6. Son système électronique 4x4 à la volée. Et de l'espace utilitaire à revendre. Le tout pour bien moins cher que vous n'imaginez.

RODEO



RODEO S Taux de location **2000 4x4** **4,9%** Bail 36 mois **334 \$/mois*** À partir de **31 015 \$†** Comptant 4275 \$

ISUZU

Loin devant.

*Modèle Isuzu Rodeo S 1SA. Cette mensualité est calculée sur un bail de 36 mois et comprend le transport, la préparation à la route et la taxe d'accise. Par contre l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un comptant initial (ou versement équivalent) de 4275 \$ ainsi qu'un premier versement et un dépôt de garantie remboursable de 400 \$ vous seront demandés. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Isuzu pour un prix de location qui tient compte d'un versement initial et des mensualités convenant à votre budget. *PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
(450) 437-6317
(Autoroute 15, sortie 25)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11.180
Montréal
(514) 861-2000
www.gravel.qc.ca
(Angle Cathcart et McGill College)

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
(514) 385-9191
www.beurassaauto.com

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
(514) 385-7222
www.mondial-ssi.com

Saturn Saab Isuzu de Brassard
5950, boul. Marie-Victorin
Brassard
(450) 672-2500
www.gravel.qc.ca

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
785, boul. des Seigneurs
Terrebonne
(450) 964-1374

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
(514) 342-2222
www.decariesaturn.com
(Angle Van Horne)

West Island Saturn Saab Isuzu
9775, route Transcanadienne
Ville Saint-Laurent
(514) 332-4424
www.westisland-ssi.com
(Autoroute 40 à l'ouest de l'autoroute 13)

2834012

EN BREF

Argent jeté par les fenêtres

■ Le vainqueur d'un jeu radiophonique a distribué hier par les fenêtres de la ville de Plauen, comme il s'y était engagé, quelque 100 000 DM (47 000 dollars US), sur les 250 000 (117 500 \$ US) dont il venait d'être l'heureux bénéficiaire, a indiqué la police. Juché sur une plateforme fixée à une voiture spéciale, l'homme, originaire de Dresde, a gratifié les citoyens — ravis — de cette ville de 50 000 DM (23 500 \$ US) en petites coupures, offerts à travers les fenêtres ouvertes des logements. Une radio privée de Leipzig (est), Radio SPR, avait offert 250 000 DM à un auditeur qui apporterait la réponse la plus originale à la question : « Que seriez-vous prêt à faire pour 250 000 DM ? ». L'heureux élu avait alors promis, sur les ondes, qu'il serait prêt à jeter 100 000 DM depuis les fenêtres de la mairie de la deuxième grande ville de la Saxe.

Les cambrioleurs emportent... le jardin

■ Des cambrioleurs aux doigts verts ont raflé méthodiquement le contenu d'un jardin, négligeant totalement la maison de trois chambres qui allait avec, a rapporté hier la police de Bristol (ouest de l'Angleterre). Colin et Linda Warburton ont retrouvé leur maison intacte, mais le jardin avait complètement disparu, y compris le bassin aux poissons rouges. Les voleurs ont en effet déraciné arbres, arbustes et fleurs, emporté les ornements, tables, bancs, cimentés dans le sol, arrachant les dalles auxquelles ils étaient fixés, et déterré le bassin de quelque 2 sur 1,50 mètres. Ils ont également emporté les 17 poissons qui y vivaient. M. et M^{me} Warburton avaient prévu de mettre en vente leur maison, mais ont dû remettre ce projet à plus tard. « Il a dû leur falloir des heures, si ce n'est des jours pour tout prendre », a dit M^{me} Warburton, 41 ans.

Traversée du Pacifique... à skis

■ Le Français Rémy Bricka a quitté Los Angeles hier à 1h30 locales pour tenter de traverser à « skis-flotteurs » l'océan Pacifique en ralliant Sydney, a-t-on appris hier à Strasbourg auprès de l'agence de relations publiques qui relaie son exploit auprès des médias. Lors d'une première tentative, début mars, l'aventurier avait dû être secouru par les garde-côtes, en raison d'une tempête au large de Los Angeles. Rémy Bricka est pour l'instant remorqué par un bateau, le temps de sortir de la zone portuaire, encombrée par des billes de bois, et d'éviter le « rail des cargos », une région dangereuse où les cargos croisent à vive allure. L'aventurier s'aidera notamment dans son déplacement d'une pagaie de plus de trois mètres et tirera aussi une nacelle de survie insubmersible, contenant le matériel nécessaire à la traversée. En 1988, Rémy Bricka avait traversé l'océan Atlantique sur des « skis-flotteurs », sans eau ni vivres, se nourrissant de plancton et de poissons pendant plus de 60 jours.

Un fragment du crâne d'Hitler exposé à Moscou

■ Les visiteurs d'une exposition sur la Seconde Guerre mondiale qui s'ouvre demain à Moscou pourront notamment voir ce que les autorités russes affirment être un fragment du crâne d'Adolf Hitler. Ce bout de crâne percé d'un trou fait par la balle d'une arme à feu fait partie de l'exposition « L'agonie du III^e Reich », organisée par le Service fédéral des archives russes pour marquer le 55^e anniversaire de la fin de la guerre. Vladimir Kozlov, chef du Service fédéral des archives, et les dirigeants du Service fédéral de sécurité — le successeur du KGB — n'ont pas précisé hier, lors d'une conférence de presse, comment cette relique historique était en leur possession. Mais ils affirment posséder également la mâchoire d'Hitler, qui serait cependant trop fragile pour être exposée. C'est en 1993 que la Russie avait annoncé avoir ces fragments du crâne d'Hitler, mais cette affirmation a été mise en doute par certains historiens. Adolf Hitler s'est suicidé le 30 avril 1945 dans son bunker de Berlin, et son corps a ensuite été déplacé et brûlé par son entourage ainsi que celui de sa compagne Eva Braun. Depuis, de nombreuses versions ont circulé sur ce qu'il est advenu des restes du Führer, qui auraient notamment été exhumés par les Russes en 1945 et transportés à Magdebourg, en RDA, selon les archives russes. En 1970, Youri Andropov, alors chef du KGB, avait ordonné que ces restes soient incinérés, mais des historiens pensent que certains fragments auraient été acheminés à Moscou, séparément des restes transférés à Magdebourg.

Manif monstre en Nouvelle-Écosse contre le budget

■ Des travailleurs de la fonction publique, des parents en colère et des enseignants congédiés en bloc sont attendus par milliers devant l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse pour protester contre un budget provincial largement considéré comme cruel. Cette manifestation, prévue pour demain, s'annonce d'ores et déjà comme la plus importante depuis le 11 avril, date où le gouvernement conservateur de John Hamm a déposé un budget hautement impopulaire. Entre autres mesures décriées, le gouvernement Hamm a retranché 20 millions au titre de l'éducation, comprimé l'enveloppe de la santé de 70 millions et annoncé la suppression de 600 emplois dans la fonction publique. Le Syndicat des employés du gouvernement de la Nouvelle-Écosse a placé des publicités dans les quotidiens de la province pour inciter la population à « se fâcher » et à joindre les rangs des manifestants. « Nous invitons tout le monde à venir avec nous envoyer un message clair à ce gouvernement, a martelé hier la présidente du syndicat, Joan Jessome. De fait, la manifestation se tiendra le jour suivant la réception, par des milliers d'enseignants, d'un avis de licenciement.



1 Inspection en 120 points

2 Garantie d'usine prolongée

3 Taux annuel exceptionnel de **3,9%** A L'ACHAT

édition **sélect**
Voitures d'occasion

ENCORE MIEUX VÉRIFIÉE QUE VOTRE RAPPORT D'IMPÔTS.

Seules les meilleures Jaguar d'occasion accèdent à l'édition sélect. Pour plus de détails : 1 800 4-JAGUAR ou le concessionnaire le plus près. Une performance de toute beauté **JAGUAR**



Actualités

Des « retraités flyés »

Depuis quatre ans, des originaux partagent leurs projets fous



Stéphanie Bérubé

Les voyages organisés, les virées en autobus jaunes ou les soirées bingo, très peu pour eux. Les Retraités flyés préfèrent faire de la coopération internationale en Afrique, rejoindre l'armée israélienne ou suivre des cours d'espagnol... au Pérou!

Thérèse Michaud était déjà allée en Israël une fois, avec une copine, pour leur soixantième anniversaire. « On s'était dit qu'on irait manger notre gâteau de fête à Tel-Aviv! » dit-elle. Rendue sur place, elle a le coup de foudre pour le pays et, si-tôt rentrée, elle imagine cent moyens pour y retourner. Mais attention, pas n'importe comment.

« Je ne voulais pas aller faire un pèlerinage en Terre sainte : c'est un pays magnifique que je voulais découvrir autrement qu'en touriste », dit Mme Michaud. Elle apprend à la télévision que les Juifs du monde entier sont les bienvenus dans l'armée israélienne. Elle décide de se renseigner. La dame est-elle de religion juive? « Pas du tout! J'ai appelé au poste de télévision, à Jérusalem, à New York. Finalement, j'ai pris contact avec la communauté juive d'ici. »

Bien que ses amis considéraient le projet un peu téméraire, elle retournera en Israël où elle lavera les planchers d'une base militaire. « Il y avait 2000 soldats à la base, alors ça prenait des grands planchers! »

raconte-t-elle. Une fois par semaine, elle avait congé. Mme Michaud partait avec les soldats pour faire des visites. Une expérience inoubliable.

À son retour, elle se demande si elle est la seule à vouloir parcourir le monde sans faire partie d'un voyage organisé, une formule dont elle a horreur. Elle écrit au courrier des voyageurs de *La Presse*. « Je me disais : comment est-ce possible que des gens plein d'imagination passent leur temps en Floride? Est-ce qu'il y a des retraités qui font autre chose que jouer au bingo? »

Des projets fous

Plus de 200 personnes lui répondent! La voilà prise au dépourvu, elle qui n'avait nullement l'intention de partir un club de rencontres. Étaient alors nés les Retraités flyés, il y a quatre ans, un groupe de gens originaux qui se réunissent pour partager leurs projets fous.

« On est une banque d'idées et de personnes ressources », dit-elle. Les gens qui se rendent aux réunions racontent leurs aventures et leurs astuces pour réaliser des projets, parfois de vieux rêves excentriques, à peu de frais.

« Les gens qui font de belles retraites ne sont pas ceux qui ont des idées », dit Mme Michaud, philosophe.

Une réunion des Retraités flyés est aussi un bon endroit pour trouver des partenaires de voyage. Une dame qui voulait faire une expédition au Pérou depuis longtemps a lancé un appel lors d'une rencontre. Elle s'est immédiatement trouvée une compagne. Idem pour une autre qui souhaitait parcourir la Hollande en vélo. La coopération internationale est également très populaire dans le groupe. Thérèse Michaud a elle-même fait du bénévolat « dans un village de



PHOTO ROBERT NADON, La Presse ©

L'année dernière, Yvette St-Pierre s'est rendue au Mexique en autobus, une longue aventure trépidante dont elle ne garde que de bons souvenirs.

brousse », au Sénégal l'année dernière.

Ces « flyés » se rencontrent quatre fois par année et, en plus du groupe de Montréal, il y a désormais des « sections régionales » : Montérégie, Laval, Laurentides, Sherbrooke et Québec.

Yvette St-Pierre est responsable de la section Montérégie. L'année dernière, elle s'est rendue au Mexique... en autobus! Et pour pas

cher : environ 100 \$. « J'ai toujours fait des petites choses différentes des autres », dit-elle, pleine de modestie. Sa copine et elle sont parties à l'aventure, dormant dans l'autobus la nuit pour pouvoir visiter les villes qui se trouvaient sur leur chemin le jour. San Antonio, Jacksonville, Memphis, New Orleans, etc. Ce n'est pas un peu dangereux de parcourir les « States » de nuit, en autobus? « Absolument pas!

réplique Mme St-Pierre. Moi, je voyage avec mon sac à dos, pas avec une sacoche! » précise-t-elle. Au terminus, il y avait le Mexique, et son immense canyon dont la voyageuse parle encore avec émotion. Les deux amies ont même suivi des cours d'espagnol arrivées en terre mexicaine : 12 \$ par semaine pour des leçons dans une école de langue locale. Qui dit mieux?

Les Vieux Branchés: Internet plutôt que The Wheel of Fortune

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Tous les mercredis, ils se rencontrent dans une salle communautaire de Longueuil qui a moins bien vieilli qu'eux. Car si le décor est froid, la discussion est animée à souhait. Dès qu'il s'agit d'informatique, les Vieux Branchés se mettent à jacasser comme des pies.

« Aujourd'hui, on va sûrement parler de Bill Gates qui a perdu quelques milliards », prévenait Michel Pouyer, le responsable du groupe né dans un McDonald's de la Rive-Sud, il y a quelques années. Des copains se réunissent alors pour parler informatique, les plus versés aidant les autres avec leurs pépins quotidiens. Cette philosophie, les Vieux Branchés l'ont conservée, même si le groupe s'est agrandi et comprend aujourd'hui une soixantaine de membres, dont au moins la moitié de femmes. On y jase des nouveautés et on donne des conseils pour l'achat de matériel. Un système de parrainage s'est aussi installé. « On s'échange de l'information via celui qui est le Jos Connaisseur du sujet », dit en

rigolant Michel Pouyer, qui désigne ainsi son copain Marius Lambert, responsable des cours offerts aux Vieux Branchés.

M. Lambert est devenu un mordu de l'informatique il y a quelques années, alors qu'il héritait de l'ordinateur de son fils. Il raconte, sourire aux lèvres, que son fils était alors convaincu qu'il en aurait assez du vieil ordinateur : « Il se disait que son vieux père serait en voiture avec ça! » raconte-t-il, la mine réjouie. M. Lambert a depuis changé cet « antiquité » pour quelque chose de plus performant...

Michel Pouyer croit fermement que les réunions des Vieux Branchés ont des effets bénéfiques inimaginables sur les membres et pense d'ailleurs que nos gouvernements auraient tout avantage à tenir les retraités occupés, ne serait-ce que pour éviter des coûts dans le système de santé : « Ces gens-là, à la maison, ils vont sur Internet, ils font du chat. Durant ce temps-là, ils ne prennent pas de médicaments! Sinon, ils vont écouter *The Wheel of Fortune* : il y a de quoi prendre des pilules roses pour le restant de ses jours! »



PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse ©

Anne Roy et Julien Bourdage ont conçu et commercialisé le Supportex, une invention qui permet de mieux se tenir sur un escabeau.

Profession: inventrice

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Anne Roy a connu Thérèse Michaud, des Retraités flyés, sur les bancs d'école, dans un cours de poésie, alors que toutes deux étaient retournées aux études. Mme Roy s'est rendue à une réunion du groupe non pas pour parler de ses voyages au bout du monde, bien qu'elle ait fait du camping au Tibet et visité des tribus en Thaïlande, mais plutôt pour présenter son invention.

Il s'agit d'un support qui permet d'avoir une plus grande surface d'appui sur un escabeau.

Anne Roy a conçu le prototype du *Supportex* au moment où elle complétait un certificat en santé et sécurité au travail à l'université. Son mari, Julien Bourdage, l'a aidée à réaliser le prototype. *Supportex* a été commercialisé et est aujourd'hui vendu chez Rona l'Entrepôt. L'inventrice souhaite maintenant vendre le brevet à quelqu'un qui a déjà son réseau de distribution : « Moi, j'ai tourné la page », dit Mme Roy qui est, encore une fois, retournée à l'école.

Cette fois, elle est inscrite au Centre de mécanique, métallurgie et électricité du cégep André-Laurendeau. Dans son groupe, on trouve une vingtaine d'étudiants, dont trois femmes : « Une jeune

femme de 20 ans, une femme de 35 ans et moi qui suis l'aînée », précise-t-elle. Et après les études? « J'ai l'intention de passer ma licence de compagnon, ce qui est l'équivalent de 2000 heures de travail par année. »

En fait, Mme Roy, qui est une vraie « flyée », est une fausse retraitée : « Une retraite, je n'en prendrai pas. Tant que j'aurai mes deux jambes... et même encore, si je suis en fauteuil roulant, maintenant il y a les ordinateurs et les cours à distance! »

« Je vais vous dire quelque chose : avec ma salopette, quand je fais des réparations, je n'ai pas 60 ans, je n'ai plus d'âge! » conclut-elle, riieuse.



PHOTO ROBERT NADON, La Presse ©

Marius Lambert, responsable des cours aux Vieux Branchés, donne quelques trucs à Huguette Richard.

Projet de la Batiscan: le Tribunal administratif entend la cause opposant Boralex et Bégin

Presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRES

C'est aujourd'hui que débute l'audience de Forces Motrices Batiscan devant le Tribunal administratif du Québec. Cette cause, qui sera débattue aux locaux du TAQ situés à Québec, crée beaucoup d'attente chez les intervenants concernés.

À la fin de 1999, les promoteurs du projet de construction d'une centrale hydroélectrique dans le Parc de la rivière Batiscan ont fait appel au TAQ pour contester la décision du ministre de l'Environnement, Paul Bégin, de retirer le certificat d'autorisation qui avait été délivré le 27 mai pour réaliser le projet. Le ministre Bégin avait annoncé le retrait du certificat d'autorisation le 25 novembre.

Les divers intervenants des milieux politique, environnemental et récréotouristique de la région attendent avec impatience le début de cette audience. Tant les partisans que les opposants à la réalisation du projet souhaitent que la décision rendue par le Tribunal administratif du Québec fasse avancer le débat.

Guy Veillette, président du Complexe écotouristique de la Batiscanie, estime que la construction d'une centrale hydroélectrique est le meilleur moyen de financer les activités du Parc de la rivière Batiscan. « Je souhaite que Boralex (actionnaire majoritaire de Forces Motrices Batiscan) gagne son point devant le Tribunal administratif du Québec, car je pense sincèrement que le projet respecte tous les aspects légaux. »

Pour leur part, Les Amis de la Batiscan estiment que ce projet ne doit pas voir le jour sans avoir été débattu lors d'audiences publiques. « On espère que le Tribunal administratif du Québec va reconnaître le pouvoir du ministre de l'Environnement de révoquer

le certificat d'autorisation remis à Boralex », a fait savoir le regroupement.

Advenant que le TAQ maintienne la décision du ministre de l'Environnement, les promoteurs seraient obligés de soumettre leur projet à des audiences publiques et de dévoiler tous leurs chiffres, notamment en ce qui concerne les retombées économiques pour la région, a expliqué Michel Tessier, membre de ce regroupement fermement opposé à la construction d'une centrale hydroélectrique dans le Parc de la rivière Batiscan.

Pour le maire de Saint-Stanislas, Marc E. LeClerc, la tenue de cette audience devant le Tribunal administratif du Québec doit être considérée comme un pas dans la bonne direction, à condition qu'elle mène le dossier vers la tenue d'audiences publiques. « Le projet cause tellement de division dans la région que seules des audiences publiques vont satisfaire tout le monde », a-t-il dit.

Du côté de Saint-Narcisse, le maire Gilles R. Cossette a reconnu qu'il était de plus en plus difficile pour les trois municipalités riveraines du Parc de la rivière Batiscan de contribuer à son financement. M. Cossette a dit avoir hâte de trouver une nouvelle formule pour financer les activités de ce parc. « Le projet de construction d'une centrale est un bon moyen de financer le parc. Je suis en faveur du projet, à défaut de mieux. »

Son homologue de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, André Magny, partage sensiblement le même avis. « Le Parc de la rivière Batiscan traîne une dette depuis plusieurs années. J'ai le désir de garder le parc en vie, mais on a besoin d'une source de financement pour régler ses problèmes d'argent », a déclaré M. Magny.

Étant donné la complexité du dossier, les instances du Tribunal administratif du Québec ont réservé quatre jours, soit jusqu'à vendredi, pour discuter de la question.



— Pauvre con.

Votre connexion Internet fonctionne au compte-gouttes. Pathway s'en occupe.

Pathway s'occupe de tous les besoins informatiques de votre PME.

Les experts de Pathway vous offrent un service d'assistance informatique complet pour vous aider à optimiser les performances de votre PME. Que vous ayez besoin d'un accès Internet haute vitesse, d'installer un réseau ou de vous lancer dans le commerce électronique, fiez-vous à Pathway. Notre service informatique, qui a obtenu la certification de qualité mondiale ISO 9002, s'est déjà attiré la confiance de plus de 30 000 clients.

Pour répondre à tous les besoins informatiques de votre PME en un seul appel, contactez-nous au (514) 907-6363. Nous sommes là 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

pathway
COMMUNICATIONS

Pathway. Votre allié en informatique.

**bonne nuit,
beaux rêves!**

La route est longue? Arrêtez-vous dans l'un de nos 43 établissements au Québec. Confort, calme, qualité et accueil chaleureux vous y attendent — comme dans vos plus beaux rêves. De quoi améliorer votre handicap! Chez nous, c'est satisfaction garantie à 100% ou argent remis*.

Rien de plus, rien de moins!

Tarifs spéciaux pour groupes.
* Pour plus d'information à ce sujet, veuillez vous adresser à la réception.



Réservez votre chambre ou votre suite sans tarder!
Plus de 240 établissements partout au Canada et un seul numéro sans frais:

1 800 BO·REVES
1 800 267-3837 — www.choicehotels.ca



Fusillade au zoo de Washington: un enfant tué, cinq blessés

NANCY ZUCKERBROD
AP, WASHINGTON

Deux bandes de jeunes ont échangé des coups dans le zoo de Washington hier soir. Un garçon de douze ans a été tué et cinq autres enfants blessés dans la fusillade, selon la police.

Quelques heures plus tard, les policiers étaient toujours à la recherche d'un tireur, survolant le zoo dans des hélicoptères et enquêtant pour savoir si les coups de feu avaient été tirés par un ou plusieurs jeunes.

« Il pourrait s'agir d'un affrontement entre gangs, mais nous n'en sommes pas sûrs », a déclaré le chef de la police locale, Charles Ramsey. Il a ajouté que les victimes étaient âgées de 11 à 16 ans.

Une fillette atteinte d'une balle dans la poitrine se trouvait dans un état grave et au moins trois autres enfants étaient également grièvement blessés. Brian Lee, un porte-parole des services de secours, a précisé qu'une autre personne avait eu une crise cardiaque.

Des témoins ont expliqué à l'Associated Press que les enfants blessés s'étaient apparemment trouvés au milieu du champ de tir entre les deux bandes qui avaient eu une altercation.

Selon d'autres témoins, la fusillade a commencé quand un des jeunes a envoyé une bouteille sur le groupe adverse. Un morceau de verre a atteint le visage d'une jeune femme, et les premiers coups de feu ont été tirés.

Le zoo, qui se trouve dans un quartier riche du nord-ouest de la ville — généralement peu exposé à la violence —, devrait rester fermé aujourd'hui. « C'est une tragédie terrible, terrible. Nous sommes de tout coeur aux côtés des familles », a déclaré Robert Hoage, porte-parole du zoo. Le maire, Anthony Williams, est allé à l'hôpital pour rendre visite aux familles.

Environ une heure après la fusillade, le vice-président Al Gore a annoncé la nouvelle à New York, où il effectuait une visite dans le cadre d'une collecte de fonds pour sa campagne électorale en compagnie de Bill Clinton et de son épouse Hillary. Al Gore a insisté une nouvelle fois sur la nécessité de renforcer les mesures de sécurité dans ce domaine.

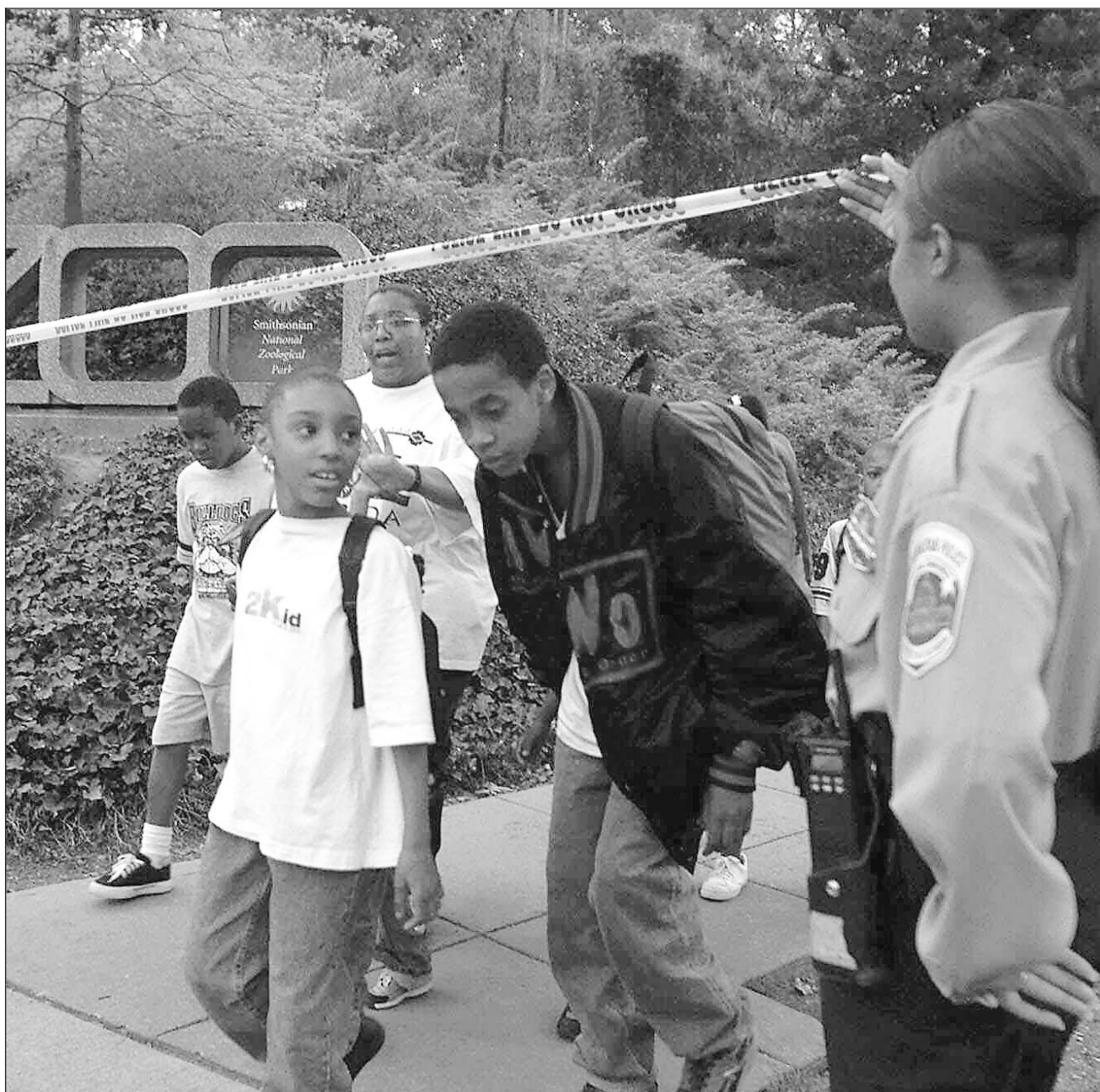


PHOTO AP

Une policière laisse de jeunes visiteurs sortir du zoo de Washington, où une fusillade a éclaté hier. La police croit qu'il s'agit d'un affrontement entre deux gangs de jeunes. Les victimes sont âgées de 11 à 16 ans.

